



LE BAC DE CHAPPES

9 DECEMBRE 1826

- A29/009 En 1793, l'été fut particulièrement sec. A l'automne, c'est l'inondation, qui entraîne à la dérive les tas de charbon empilés à Brassac sur les rives de l'Allier, et qui attendaient que les voituriers par eau leur fassent descendre la rivière.
- BOM/007 A Brioude, le pont de la Bageasse, construit au début du 18ème siècle, endommagé par la crue de 1783, puis par celle de 1788, fut définitivement emporté.
- RIC/047 La chute de Napoléon s'accompagne en 1814, du 14 au 27 avril, puis en 1815, de juillet au 24 octobre, de l'occupation par les troupes "alliées" - surtout des Autrichiens - de toute la partie du département située à l'Est de l'Allier.
- GMH/381  
UR3/129  
A54/014  
BOM/007  
A54/025 Le 27 mai 1822 à six heures du matin, le pont de Vieille-Brioude s'écroule. Il avait été construit en 1454. En 1824 on commence la construction du pont actuel.
- Le 9 décembre 1826, jour de foire à Auzon, le bac de Chappes se renverse, noyant une quinzaine de personnes.
- Rapport sur l'événement désastreux qui a eu lieu au bac d'Auzon le 9 décembre 1826, par l'Ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées, chargé de la section Nord-Ouest du département de la Haute-Loire.  
(AD43 S 476)

Le 9 décembre 1826 à 9 heures du matin, le bac d'Auzon avait déjà traversé douze fois la rivière et conduit sur la rive droite plus de 600 personnes et 400 vaches lorsqu'au treizième passage, la rive gauche fut le théâtre d'un affreux événement.

Le bac était chargé d'un nombre suffisant de personnes et d'animaux lorsque plusieurs individus voulurent encore y rentrer et y introduire de nouveaux bestiaux malgré la défense du fermier.

On cite notamment un marchand de vache nommé JOURDE qui y entra avec sept vaches grasses, après avoir reçu plusieurs coups de gaffe du bâtelier pour l'en empêcher, lequel craignait le malheureux événement arrivé à environ 6 mètres de distance de la rive gauche de l'Allier.

On rapporte aussi que deux vaches tombèrent dans l'eau et furent retenues à l'avant du bac par leurs pieds de devant. Les personnes qui étaient dans le bac s'avancèrent vers ce point afin de secourir ces vaches. Par ce mouvement spontané, l'équilibre fut rompu, le bac s'inclina sur le devant. Les eaux, repoussées avec force par le rocher de la rive gauche formaient de grandes ondulations qui vinrent se précipiter dans le bac et le firent aussitôt couler à fond.

Ce bac fut néanmoins retenu par le câble au moyen de la bride. La terreur se répandit alors parmi les passagers qui cherchèrent à sortir du danger imminent auquel ils étaient exposés.

Tous voulurent entrer précipitamment dans un bâtelet qui était attaché à l'un des côtés du bac. Une scène déchirante se présenta à tous les regards. Ce bateau avait fait une demie révolution sur lui-même, tous firent naufrage, hommes, femmes, enfants et animaux.

Un peu en dessous de Châpes deux mariniers, Jean PRIMAIRE, dit "Dutel" et son fils âgé de 12 ans, Joseph PLUMASSOU et Jean son fils âgé de 12 à 13 ans, habitants de Brassaget, commune de Brassac, Dept du Pui de Dôme se trouvaient chacun dans leur barque, occupé à la pêche. Témoins d'un spectacle aussi lamentable, ils volèrent, à l'envie l'un de l'autre, au secours des naufragés. Animés de l'amour de leurs semblables et encouragés par la présence de Monsieur le Maire d'Auzon, ils parvinrent, après les plus grands dangers, à sauver 16 personnes.

On doit faire ici mention du généreux dévouement de Mr Théodore DULAC, officier en congé de semestre. A peine eut-il aperçu cet horrible tableau qu'il s'avança et se précipita au milieu de ces eaux fougueuses et presque glacées. Il a eu la consolation de sauver un père de famille qu'il a rendu à ses enfants.

Ces 17 personnes ont été transportées à Luzeac, commune d'Auzon, où de prompts secours leur ont été prodigués de la part des habitants et par deux chirurgiens envoyés par l'autorité. Les bâteliers ont également apporté le plus grand zèle pour sauver les naufragés. L'un d'eux est mort, victime de son dévouement.

On a aussi fait la recherche des personnes mortes. Dix ont été retrouvées dans le sein des eaux

# L'AMI DE LA CHARTRE

## Journal du Puy-de-Dôme.



Le prix de l'abonnement est de seize francs pour un an, neuf francs pour six mois, et cinq francs pour trois mois. Les lettres, paquets et plis doivent être adressés franc de port, au Rédacteur de l'Ami de la Chartre, chez M. AUGUSTE VEYSSET, imprimeur du Journal, rue de la Treille, n. 14. Le prix d'insertion est de 50 c. la ligne. LIBRAIRIE D'AUGUSTE VEYSSET. On y trouve les ouvrages les plus nouveaux en politique, littérature, dévotion, jurisprudence, médecine, classique, voyages, romans, etc., etc.; les souscriptions, abonnemens de journaux, y sont reçus; les ouvrages qui ne se trouveraient pas en magasin au moment de la demande, sont fournis huit jours après, le tout sans frais de port ni de commissions, et aux prix de Paris. Le même Libraire se charge de l'achat, vente, prise ou classement des bibliothèques les plus considérables; on trouve toujours dans ses magasins un grand nombre d'ouvrages de hasard, à des prix très-avantageux. Son imprimerie étant composée des caractères les plus modernes, il se charge de toute espèce d'impressions.

Brioude, le 9 décembre 1826.

A M. le Rédacteur de l'Ami de la Chartre.

Monsieur,

Il arrive à l'instant un affreux événement au bas de Chappé. L'Allier était débordé; on se rendait à la foire d'Auzon, et l'affluence était considérable: le bac, la petite barque, tout était plein, tout a été englouti! C'était un spectacle horrible; des hommes, des femmes, des enfans, des animaux se débattaient au milieu d'un courant rapide: pressés, heurtés les uns contre les autres, ils nuisaient respectivement à leurs moyens de salut; d'ailleurs les flots les rapportaient tous sur la rive gauche, et ce côté de la rivière présentant un escarpement inaccessible, ils venaient se briser contre le rocher. Presque tout a péri. Ceux qui savaient nager et qui ont voulu porter des secours aux autres, ont été, pour la plupart, victimes de leur dévouement; les malheureux qui se noyaient s'accrochaient par masses et par groupes trop nombreux, ils ne lâchaient plus celui qui venait les sauver et leur résistance le submergeait avec eux.

Les détails sont encore ignorés; on en rapporte quelques-uns: une jeune fille de Brioude, dont le père est noyé, s'est sauvée en s'attachant à la queue de sa vache. Une vache a aussi conduit à bord un montagnard du Luguet qui s'était assis entre ses deux cornes. M. Chazelon, fermier de M. Auguste Lamothe, a précipité son cheval dans les flots, lorsqu'il a vu que le bac s'enfonçait, et séparé de la foule, il a pu gagner la rive droite. Un homme qui avait saisi un cheval aux naseaux, a fait noyer cet animal avec lui et a péri; d'autres se seraient sauvés, qui ont partagé le sort de leurs femmes, de leurs enfans qu'ils n'ont pas voulu délaisser. Un jeune cultivateur de Brioude fort robuste, était parvenu sur les bords quoiqu'il ne sût pas nager; pour sauver quelques malheureux qui se tenaient encore accrochés aux extrémités du bac, il s'est intrépidement attaché à la corde sur laquelle il glissait avec ses mains; il tendait ses pieds aux naufragés et, au milieu des plus grands périls, il en a amené plusieurs sur la rive: deux fois il a répété cet acte prodigieux, mais enfin il a succombé à l'épuisement de ses

forces; les flots l'ont englouti. Cet homme s'appelait Pierre Ferrand; il avait été militaire: il laisse une veuve et deux enfans dans l'indigence: l'administration locale s'empresse sans doute de la recommander à la bienveillance du gouvernement.

M. le sous-préfet de Brioude a dirigé, avec la plus grande activité, des secours vers cette scène de désolation: des hommes de l'art y ont accouru: l'on parle avec le plus grand éloge de leur zèle, et particulièrement des efforts du jeune docteur F. Grenier qui avait pu arriver quelques instans avant ses confrères. Ces secours se présentaient trop tard; presque partout les médecins n'ont trouvé que des cadavres inanimés. L'on ne peut encore apprécier au juste le nombre des victimes; on les porte approximativement à 20 ou 25. Les chemins qui conduisent au bac présentent un spectacle déchirant; de la ville et des campagnes, les parens accourent pour reconnaître les leurs, et s'assurer s'ils n'ont pas à déplorer plus particulièrement ce cruel désastre.

Il paraît que le bac était surchargé, et qu'il a été submergé par son poids. Ces accidens se reproduisent trop souvent. Les bacs, lors des affluences qu'y amènent les foires, demeurent absolument sans police: c'est là cependant que des gendarmes seraient bien stationnés. Les préposés surchargent toujours les embarcations; souvent aussi ils ne peuvent contenir la foule impatiente qui se presse vers la barque; on peut affirmer d'ailleurs que dans le cours de l'Allier sur nos deux départemens, il n'y a peut-être pas un seul bac où les sages précautions prescrites par les réglemens, soient fidèlement observées. Notre administration suffisamment avertie, songera sans doute à organiser, à l'époque de ces grandes affluences, des moyens de surveillance contre les préposés, et l'imprudence des passagers.

On transmet à chaque instant de nouveaux détails; le batelier et son fils ont péri: on parle du généreux dévouement de M. Chambeuil et de M. Théodore Dulac, jeune officier en permission; ce dernier s'est précipité dans ces eaux fougueuses et presque glacées, et au milieu des plus grands dangers, il a eu le bonheur de sauver plusieurs victimes.

Un abonné.

et ramenées sur divers points des rives de la partie de la rivière d'Allier comprise entre le bac d'Auzon et Brassac. Il restait encore 5 personnes noyées à retrouver, parmi lesquelles on remarque l'un des bateliers précipité, et un marchand de vache, Mr JOURDE, dont on a déjà parlé.

(...) D'après ce que l'on vient d'exposer, il y a eu 32 naufragés dont 17 ont été sauvés et 15 ont été noyés. Tous les animaux ont aussi été sauvés.

Il paraît constant que la cause de cet événement déplorable provient de l'imprudence des passagers et de leur obstination à entrer en trop grand nombre dans le bac malgré les observations du batelier. Cela ne tient pas au mauvais état du bac qui est remonté tout seul à flot quelque temps après son immersion. D'ailleurs ce bac a été construit en 1825 et mis à l'eau le 28 juin de la même année. Le câble a été fait et posé le 4 juillet

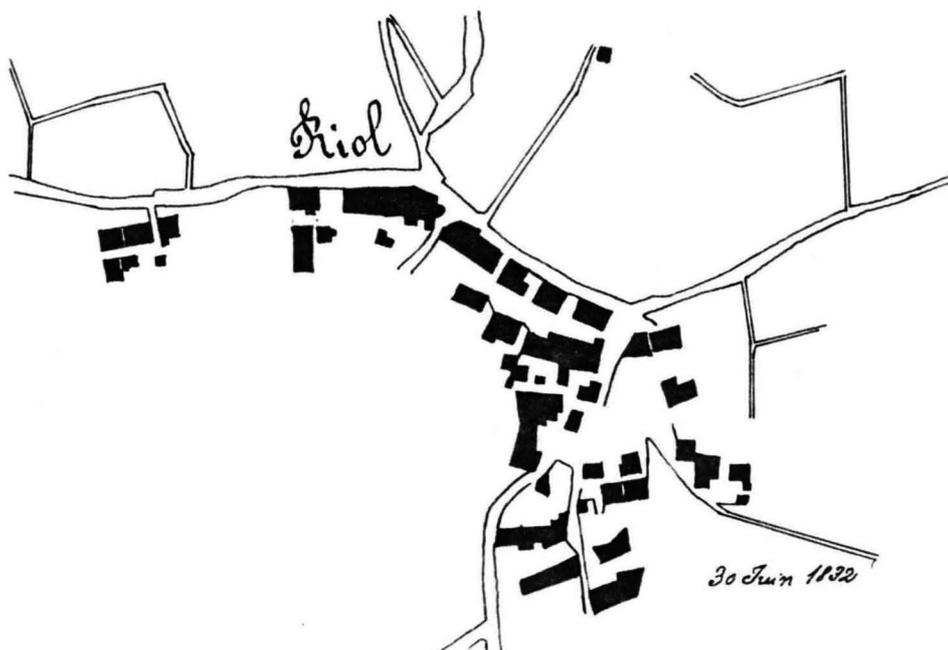
de la dite année. La nacelle était aussi en très bon état.

(...) Pour prévenir de si fâcheux inconvénients, il serait à propos d'établir les jours de foire, un piquet de gendarmerie à ce passage. (...)

Fait à Vieille-Brioude le 12 février 1827.  
Signé: Gouilly."



REH/123 En 1832, Barbier et Daubrée installent à Clermont une usine pour la fabrication de balles en caoutchouc, et à St Martin d'Ollières, on termine le relevé du cadastre.



ALB/207 Le mercredi 2 octobre 1833 à midi à Peyrebelle en Haute-Loire, étaient exécutés Pierre Martin, sa femme et leur domestique Pierre Rochette.

TAD/015 En juin 1842, décembre 1843 et janvier 1844, des tremblements de terre sont ressentis dans tout le département du Puy de Dôme.

GMH/386 En 1846, une maladie encore inconnue s'attaque à la pomme de terre.

A l'automne, les intempéries vont affecter toute la région. Le 17 octobre 1846, de grosses pluies s'abattent sur une zone Brioude - Langogne - Bas-en-Basset. Les affluents de la Loire ont grossi. La Borne emporte la pile centrale et deux arches du pont d'Espaly.

CHE/077

Le Dolaizon détruit un pont à Vals-près-le

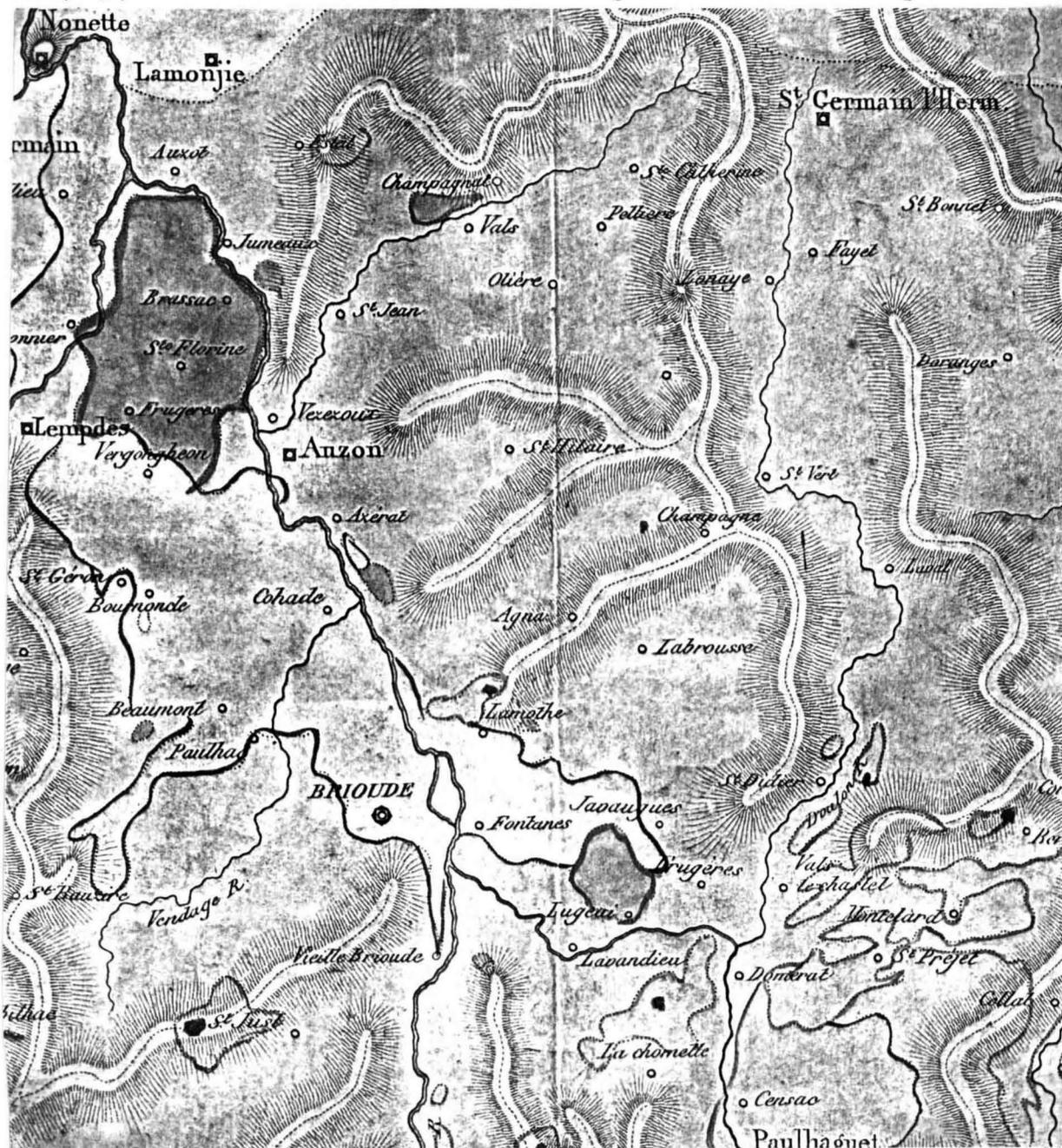
CHE/061 Puy.

Le Bourbouilloux anéantit le pont de pierre

CHE/072 de Saint Paulien.

CHE/037

La Loire détruit partiellement le pont de



(Archives Départementales du Puy de Dôme.1Fi 171)

Carte géognosique des environs de Brioude, par Aimé Pissis. 1836.

En sombre: Les terrains houillers: Brassac, etc...



Lignes de faite (sic) au dessus de 1000m



Lignes de faite au dessous de 1000 mètres

## L'ILLUSTRATION

CONSEILS A LA PROVINCE.

(Porter son chapeau sur la  
cuisse gauche.)(Conduire galamment au buffet une dame  
qui doit donner des bals.)(Prendre un air gracieux-mélancolique  
en exécutant la polka.)(Saluer ainsi les  
dames.)ILL  
237

Bas-en-Basset, et une montagne entière, minée par les eaux souterraines, couverte de bois, est descendue sur la rivière d'Ance et en a intercepté le passage pendant 14 heures à tel point que, en dessous du pont du Diable à Chalencon, on pouvait pour ainsi dire la passer à pied sec.

L'obstacle s'étant rompu, a livré passage à une si grande quantité d'eau que tous les moulins ont été emportés. (Le Mercure ségusiave, 25 octobre 1846)

Dans le bassin de l'Allier, ce sont les mêmes drames. A Rauret, près de Langogne, le pont de bois de Jonchères est très endommagé par l'Allier et ne permet d'y passer, non sans danger, qu'à pied et à cheval.

Le même soir du 17, à Langeac, le pont suspendu est emporté. Celui de Reilhac résiste, mais la jetée de la rive droite est entamée par la crue. A Aubazat, le pont du moulin de la Prade est attaqué. La Senouire en crue emporte deux maisons et deux ponts à Domeyrat.

Le flot détruit deux maisons au pont de Lamothe, qui résiste, mais celui d'Auzon, moins de deux ans après sa construction, est emporté dans la nuit. La verrerie de Notre Dame du Port près de Sainte Florine, ouverte depuis quelques jours à peine, est complètement ruinée. Plus de 100 personnes qui se trouvaient dans cette usine furent prisonnières des eaux pendant 18 heures et n'échappèrent à la mort que grâce au dévouement des courageux mariniers de Brassac. (CHE/090, 184, 204, 211, 220, 227, 244, 282)

Cette même année de 1846, on commence les travaux du chemin de fer de Nevers à Brassac. Ces travaux s'arrêteront de 1848 à 1852. (GMH/403)

Le 21 avril 1853 un décret de Napoléon concède à la Compagnie du chemin de fer Grand Central de France la ligne de Clermont-Ferrand au pont de Lempdes en Haute-Loire, avec prolongement à travers le Cantal jusqu'à Montauban. (Ephémérides du PDD. Paris, 1861)

A cette époque existaient la route nationale n°9 de Paris à Perpignan et la route départementale n°3 d'Issoire à la Chaise-Dieu. Petit à petit, l'Auvergne s'équipe. (SEM/591)

Les intempéries et autres phénomènes naturels interrompent de temps à autre le progrès de cet équipement, tel par exemple cet ouragan d'une violence exceptionnelle qui, le 20 avril

1854, souffle sur la région d'Auzon, soulevant les toits, renversant les cheminées, brisant et déracinant les arbres. Le tablier du pont d'Auzon est arraché par la bourrasque. Ce nouveau pont avait tout

CHE/227 juste six ans.

En 1857, des hommes de science se livrent à quelques statistiques sur ces intempéries, et voici le résultat de leurs calculs en ce qui concerne la foudre.

"Le maximum des morts par fulmination correspond aux départements qui concourent à former le plateau central de la France. De 1835 à 1852 on trouve 2 décès dans l'Eure, 3 dans l'Eure-et-Loir et le Calvados, tandis qu'il s'élève à 20 dans le Cantal, F57/272 à 24 dans l'Aveyron, (...) à 44 dans la Haute-Loire, F66/067 à 48 dans le Puy de Dôme."

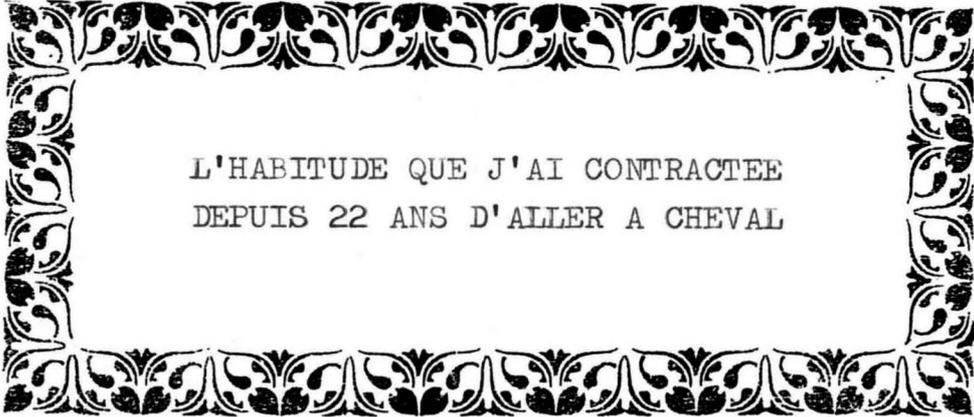
Il faut savoir vivre dangereusement.

AC/1848 Un timbre royal sur un document de la république? Décidément, la province traîne les pieds...

3. Mai 1848



— République française —  
 Au nom du peuple français, nous  
 membres du gouvernement, Parisiens  
 (1) Adolphe De La République,



L'HABITUDE QUE J'AI CONTRACTEE  
DEPUIS 22 ANS D'ALLER A CHEVAL

Du temps de l'abbé Septier, l'état de l'église, ni celui du presbytère n'avaient fait de progrès. Cette situation avait de quoi refroidir le desservant le plus dévoué, condamné à utiliser comme lieu du culte une ancienne grange devenue trop petite pour le nombre des fidèles.

"Quoique Mr VASSON", écrit le curé de Brassac le 27 juin 1823, "nommé à Ollières, réunisse toutes les qualités suffisantes pour exercer avec fruit le St Ministère, qu'il soit plein de zèle et prêt à voler partout où il serait appelé, que d'ailleurs il soit fort ingambe, il lui serait impossible de suffire à tout. (...) Je ne craindrais pas d'avancer qu'Ollières, Pélières, Valz en y ajoutant les villages de St-Jean-St-Gervais donnent au moins une circonférence de quatre lieues et toujours 'per montes et colles' Jugez d'après cela si ce travail n'excéderait pas ses forces." (Archives diocésaines K3-6.73)

Monsieur Vasson renonce, et le 29 août 1823 on nomme curé d'Ollières l'abbé GERVAIS, un vicaire de St Germain l'Herm, qui écrit à son évêque.

"Le presbytère est une mesure. Je ne crois pas, sans gêner ma conscience, pouvoir obliger une domestique à coucher dans l'espèce de cuisine qu'il y a, tant elle est humide. Il faudrait donc la faire coucher dans le haut, mais comme il n'y a qu'une

petite chambre et une antichambre, je serais obligé de mettre son lit à peu de distance du mien, ce que votre Grandeur n'approuverait certainement pas. (...)

Si Mr Sétier n'a pas fait à Ollières tout le bien qu'il aurait désiré, c'est le maire qui y a mis tous les obstacles possibles, au point qu'un jour Mr le Curé fut obligé de prendre la fuite pour sauver sa vie.

Je n'ai encore vu personne de ce pays: ils m'ont fait dire que si je comptais crier contre certains désordres tels que contre les plaisirs et les cabarets, ils me verraient venir...

D'ailleurs l'endroit est absolument sans ressource. L'entrée de l'hiver qui y approche, l'âpreté du climat, la répugnance extrême que j'ai pour ce pays, l'impossibilité où je suis de me procurer le strict nécessaire, tout cela m'engage à vous prier de me délivrer d'Ollières." (Arch.dioc.K3-6.71)

L'évêque nomme alors le père Francolon, natif de Valz, à la cure de St Martin où il restera jusqu'à sa retraite en 1825.

Le 1er octobre 1825, Ollières hérite d'un curé exceptionnel: Antoine COMPTOUR.

(Archives diocésaines/Biblio/Canonical n°15/1852)

Né à Moriat le 13 septembre 1794, il va rester 47 ans à St Martin, malgré les pires difficultés, et toujours très aimé de ses paroissiens.

(Archives diocésaines/A6-8)

Après un séjour de trois ans, il fait un premier constat. "L'église est beaucoup trop petite. Etant pleine, il reste au moins un tiers des hommes devant la porte, exposés à l'intempérie des saisons.

La commune de St Martin, située dans la montagne sur des côtes arides ne peut nourrir ses habitants. Les trois quarts des hommes sont obligés de s'expatrier et de porter au loin leur industrie pour assurer du pain à leur famille."

(Archives diocésaines/K8-6.29 du 16 avril 1828)

La commune fait un effort et le 7 mai 1829 le curé Comptour peut écrire: "On reconstruit le chœur de l'église qui s'est écroulé en partie et que nous avons été obligés d'abattre en entier pour éviter des malheurs prochains." (Arch.dioc.K9-6.46)

Sous l'impulsion du père Comptour, on prend le taureau par les cornes, et le 28 octobre 1835 il peut écrire à son évêque: "la construction de l'église est terminée, avec les décorations intérieures les plus urgentes".

(voir page 34, et aussi Arch.dioc.L1-6.46)

Antoine Comptour est heureux. Il se consacre à son apostolat et oublie un peu les conditions difficiles vécues dans son presbytère "à l'état de masure". Toutefois, atteint par les infirmités, il s'adresse à son évêque pour une requête déconcertante. Il souhaite qu'on l'aide à acheter...un cheval.

"...à cause du besoin que j'ai d'un cheval vu mon âge (64 ans) et l'habitude que j'ai contractée depuis 22 ans d'aller à cheval, je pourrais difficilement m'en passer, (...) et la surdité dont je suis menacé et qui m'obligera peut-être prochainement à me retirer ou à faire de grands sacrifices."

(Archives diocésaines/Q5-5.38 du 3 août 1858)

Dix ans plus tard, Antoine Comptour a mis sur pied à Ollières une "Fabrique" (Conseil de gestion de la Paroisse) dont les "marguillers" écrivent à l'évêque: "Le dimanche de Quasimodo à l'issue de la messe paroissiale (...) Mr l'abbé Comptour a déclaré que son âge et ses infirmités ne lui permettent plus de remplir seul ses fonctions et se trouve dans la nécessité de réclamer l'assistance d'un vicaire..."  
Signé: Comptour, Veyret, Degeorges, Clémensat.

Antoine Besseyre ne sait signer.

(Archives diocésaines/C7-6.36 du 3 juin 1868)

Leurs vœux sont-ils exaucés? Le nom de Jean DESORMES apparaît sous celui d'Antoine Comptour dans un "Etat du Clergé" daté de 1868.

(Archives diocésaines/Biblio/Etat du Clergé n°17/1868)

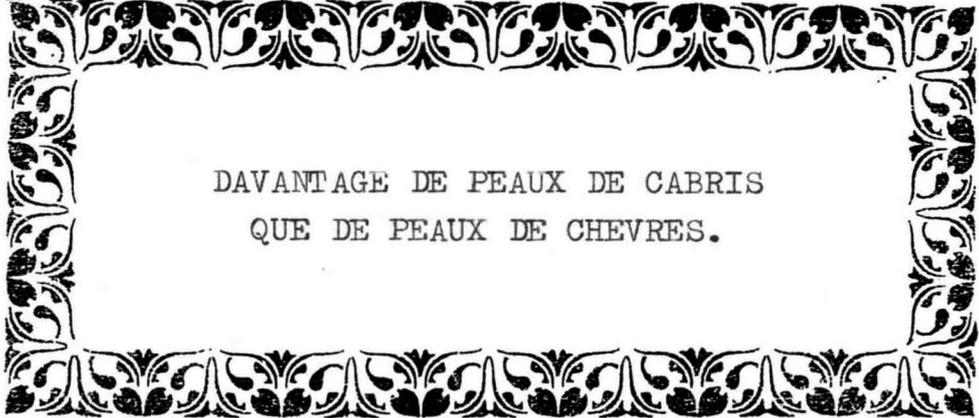
Le 25 avril 1871 (voir page 34) meurt ce curé "qui emportait avec lui les regrets de sa paroisse, où les gens sont encore bien éloignés d'avoir faim de la parole de Dieu".

(Archives diocésaines/K3-6.71 du 29 août 1823)

IC1/125

*Seigneur, hors de vous tout m'est pénible, Aug. Conf.  
& dans moi, & hors de moi; & tout ce qui n'est lib. 13, c. 8.  
point vous, au lieu de me satisfaire, me rend plus  
pauvre. MALE mihi est prater te, non solum extra  
me, sed & in me ipso: & omnis mihi copia qua  
Deus meus non est, egestas est.*





DAVANTAGE DE PEAUX DE CABRIS  
QUE DE PEAUX DE CHEVRES.

GMH/403  
AED/052  
RTH/045

En 1856 c'est la disette, les récoltes ayant été mauvaises à la suite des pluies de printemps, qui provoquèrent tant d'éboulements sur les chantiers de la voie ferrée qui, cette année, joint Arvant à Paris. L'année suivante, le chemin de fer atteint Brioude, et en 1863 Massiac.

REH/119

En 1862 Napoléon III vient visiter Gergovie. Mr. Greffet de St Martin d'Ollières a entendu dire que l'empereur aurait, lors de sa visite, passé une nuit au château de Chassignolles, mais C.L. Cormont, dans "Voyage de leurs Majestés Impériales en Auvergne" n'aurait pas manqué de le mentionner, or il n'en parle pas. Les fêtes furent splendides à Clermont, qui compte cette année là 40 000 âmes.

En 1868, on s'activa beaucoup à Riolles. Qu'on en juge d'après les relevés de l'Etat-civil pour février.

Le 2 février, naissance, et mort le même jour, de Février Pialoux.

Le 4 février, naissance d'Hyppolite Marquet (sic!). Mariage de Vital Bayle et de Marie Pialoux, tous deux de Riolles. Mariage de Jean Pialoux, maçon à Espeluches, avec Marie-Virginie Pialoux, de Riolles.

Le 6 février, mariage de Pierre Sabatier, de Riolles, et de Marie Mestre, d'Estropiat.

Le 18 février, mariage de Benoît Mativet, de Riolles, avec Marie Fournier du Mazelet.

Toutefois pour la décennie de 1863 à 1872, que nous avons choisie car elle correspond à un maximum de 990 habitants pour la commune de St Martin d'Ollières, niveau jamais atteint auparavant, s'il y eut à Riol quinze mariages et quarante-trois naissances, il y eut quarante-sept décès. Le retrait était déjà amorcé.

La durée moyenne de la vie était de 36 ans et 10 mois, calculs effectués sur le village de Riol seulement. Jacques Pialoux, le plus âgé de cinq octogénaires, (4 hommes et 1 femme) mourut à 86 ans.

Pour la même période de dix ans, il mourut 7 septuagénaires, 4 sexagénaires, 4 quinquagénaires, et 5 quadragénaires. Mais on enregistre 3 morts à la fleur de l'âge, à 32, 23 et 22 ans respectivement.

La mortalité infantile est terrible. Seize enfants sont morts avant l'âge de 3 ans, et trois autres à 12, 10 et 6 ans. Comme le dit amèrement le proverbe patois, "Y a méi de pels de boutjis que de pels de tsábras", c'est-à-dire "Il y a davantage de peaux de cabris que de peaux de chèvres".

Sous la sécheresse de l'Etat-civil, se cache quelquefois le tragique d'une courte vie: deux mentions, une ligne pour la naissance et une autre ligne sur le registre pour la mort, sauf quand les hasards de la vie faisaient naître - ou mourir - ailleurs que chez soi.

Par exemple le 26 mars 1864 mourait à Riol Céline Duruisseau, âgée de 4 mois. On devrait retrouver son acte de naissance en décembre 1863, mais le registre reste muet.

Pourtant ses parents habitaient Riol. Son père, Joseph du Ruisseau, un enfant trouvé et confié à l'hôpital de Brioude en 1824 (La méchanceté du patronyme était inconsciente à l'époque), avait épousé le 26 septembre 1844, alors qu'il était journalier agricole à Auliat, Jeanne Libeyre de Riol, née le 5 février 1829: elle avait 16 ans et lui 20. Une fille naquit le 21 mars 1848, Antoinette. Puis Catherine le 14 juin 1852. Après le décès de Céline en mars 1864, ils auront une autre fille le 29 août de la même année, prénommée "Catherine-Céline" en souvenir du bébé mort (le registre donne "Soline").

Faut-il aussi supposer que Catherine, née en 1852, est morte entretemps également ? Je n'ai pas trouvé trace de son décès.

Les époux Duruisseau auront une autre fille Victorine le 6 juin 1866, et Marie-Adeline le 4 mars 1870. Joseph, le père, mourra le 11 novembre 1872, à l'âge de "52 ans", ce qui est une erreur de l'Etat-civil.

L'exemple ci-dessus est caractéristique, notamment des nombreuses morts d'enfants. Un calcul effectué pour Riol sur une période de vingt ans indique que 29% des enfants meurent avant d'atteindre leur deuxième année, en plein milieu du 19ème siècle.

Dans les années 1840, la photographie se perfectionna au point qu'on put obtenir des clichés de personnages, et des visages furent conservés par Daguerre et d'autres précurseurs. Qui n'a pas la tra-

ditionnelle photo des grands-parents le jour de leur mariage au début de ce siècle?

Il ne doit subsister que peu de clichés effectués chez nous avant 1890, et l'on doit se fier aux passeports ou autres livrets militaires pour

avoir une description du jeune homme de l'époque.

"1 mètre 580 mill. pour la taille, cheveux et sourcils châains, teint coloré, et rougeurs sur le visage", voilà en abrégé la description de Jean PEUF de Peslières, fusilier à la 4ème compagnie du 3ème bataillon du 70ème régiment d'Infanterie de Ligne, n° matricule 3628.

A cause du service militaire, ou "pour assurer du pain à leur famille en s'expatriant", comme le dit le curé d'Ollières en 1828, les hommes voyageaient beaucoup plus que les femmes.

On trouve donc beaucoup plus de portraits d'hommes sur ces passeports, tels qu'il en subsiste aux archives départementales.

La vignette de la page 134 ne semble guère avoir été faite "d'après nature": elle paraît trop idéalisée, autant pour les costumes que pour les visages.

(AC/1844)

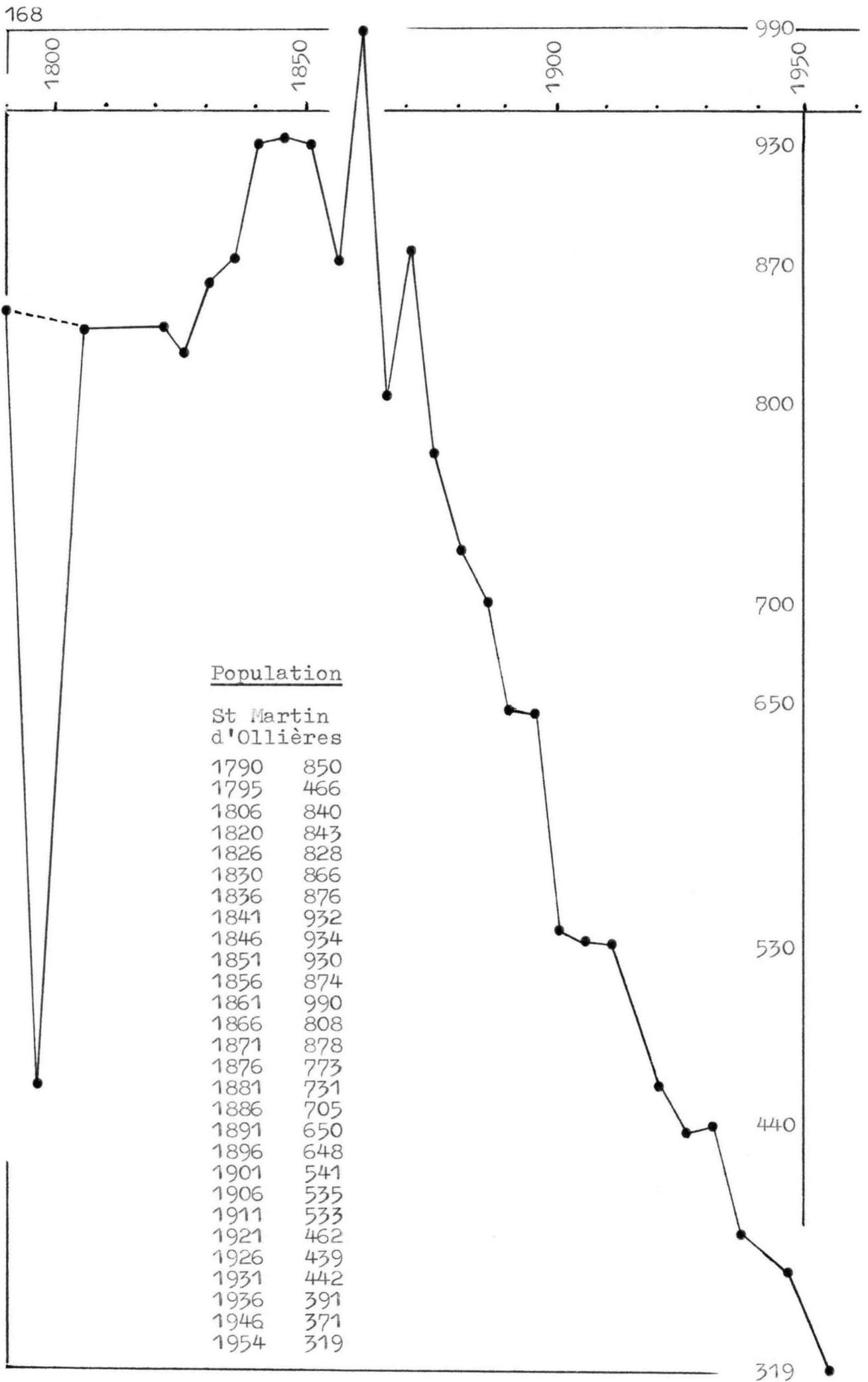
SIGNALEMENT.		Remplir conformément aux détails contenus au livre de compagnie.	
D <sup>r</sup> domicile à <i>Peslières</i>		Incorporé à compter du <i>24 Décembre</i> 184 <i>3</i>	
canton d. <i>Jumeaux</i>		comme <i>appelé sous le N° 78 de la liste du Contingent du Département du Puy de Dôme (Clas. de 1842)</i>	
départ. d. <i>Puy de Dôme</i>		<i>Arrivé au Corps le 9 Janvier 1844</i>	
profession d. <i>Cultivateur</i>			
né le <i>8 Mars 1822</i>			
à <i>Peslières</i>			
Canton d. <i>Jumeaux</i>			
départ. d. <i>Puy de Dôme</i>			
fil d. <i>François</i>			
et d. <i>Marie Coustaud</i>			
Domiciliés à <i>Peslières</i>			
départ. d. <i>Puy de Dôme</i>			
Marie le			
à D			
alors domiciliée à			
départ. d.			
taille rectifiée <i>1,58</i>			
taille, 1 mètre <i>580</i> mill.			
visage <i>Orne</i>			
front <i>Ordinaire</i>			
yeux <i>Gris</i>			
nez <i>Moyen</i>			
bouche <i>Grand</i>			
menton <i>Grand</i>			
cheveux <i>Châtain</i>			
sourcils <i>Châtain</i>			
teint <i>Coloré</i>			
marques particulières <i>Un bouton à la joue droite</i>			
<i>rougeur.</i>			
		<i>Promotions</i>	
		RENGAGÉ	
		pour ans, le	18
		à partir du	18
		pour ans, le	18
		à partir du	18
		pour ans, le	18
		à partir du	18
		A LIBÉRER	
		le <i>31 Décembre</i>	184 <i>3</i>
		le	18

La page qui suit donne sous forme de graphique tous les résultats des recensements faits à Saint Martin d'Ollières jusqu'à et y compris celui de 1954.

Les sources en sont les différents recueils des Actes administratifs, "l'Histoire de l'administration" (Tome IV, p.380) de Bonnefoy, les Archives départementales du Puy de Dôme (L.787), "Population du Puy de Dôme", fascicule INSEE de juin 1959, et la monographie de Roger Roche.

La population en 1790. St Martin des Ollières: nombre des citoyens actifs, 119  
nombre total de la population comprenant les hommes, garçons, femmes, filles et enfants et même les citoyens actifs, 850 (AD63 L 4360)

La population en 1796. Cette évaluation de 1796 est probablement volontairement minorée, soit pour des raisons d'insécurité (le changement de régime avait amené quelques troubles dans les années précédentes à St Germain l'Herm ou Jumeaux), soit



pour protéger la forte proportion d'insoumis au service militaire obligatoire, soit encore pour éviter la fiscalité.

hommes mariés ou veufs, 109	garçons tout âge, 107
femmes mariées ou veuves, 100	filles tout âge, 150
boeufs, 2	vaches, 20
veaux ou génisses, 30	chevaux, 1
mules ou mulets, 1	ânes, 1
moutons, 734	chèvres, 250
cochons, 30	

La population en 1954

Ollières	137	Riol	42
La Prunerette	29	Ribeyre	25
Estroupiat	18	Le Mozel	14
Le Réal	13	Soulage	12
Le Charrial	12	Auliat	9
Malaure	8		
Total	. . . . . 319		

Roger Libeyre de Riol précise que c'est en 1931, alors que la commune comptait 442 habitants, que le village de Riol recensait la centaine.

Voici ce que disait C. Jaloustre en 1876:

L'émigration des jeunes gens des campagnes vers les grands centres de population rend chaque jour plus indispensable l'emploi des instruments perfectionnés capables d'apporter une grande économie dans les frais de main-d'œuvre. D'un autre côté, la dépréciation de la valeur des espèces monétaires a fait élever le taux moyen des salaires sans augmenter dans la même proportion le prix de la plupart des denrées produites par l'agriculture. Il résulte de cet état de choses que le cultivateur à la tête d'une exploitation importante et qui exige beaucoup de bras, absorberait en frais de culture tout le produit de sa ferme, s'il ne se préoccupait pas des moyens de produire à peu de frais, par l'emploi

d'instruments qui le dispensent de se mettre à la merci des ouvriers.

Sans doute, les instruments perfectionnés qui exécutent promptement l'enlèvement des récoltes sont destinés à rendre d'importants services, mais jusqu'à ce jour ils sont plus exclusivement employés dans la grande culture que dans la petite. Cependant le moment approche où le cultivateur sera irrésistiblement poussé à se servir de ces instruments, et leur perfectionnement ne fera des progrès réels que lorsqu'ils seront devenus d'un usage plus général, parce qu'alors un plus grand nombre d'intelligences s'exerceront à corriger les imperfections que peuvent présenter les instruments existants.

JAL/201

La vie économique était liée au nombre des habitants, mais aussi à l'évolution du matériel agricole. Jusqu'en 1830, on avait partout utilisé les araires en bois. La nouvelle dombasle fut communément adoptée en Dordogne entre 1840 et 1890, dans le Morbihan entre 1850 et 1860, dans le Livradois dans les années 1860, et en Savoie dans les années 1870. Mais la coexistence des deux outils demeurait une réalité courante. Les ruines du moulin du Rodier, qui s'écroula au début des années 1980, recouvrent une araire abandonnée là par les propriétaires du bâtiment. Les insectes xylophages achèvent de rendre poudreuses au moins deux autres araires de bois au village même de Riol.

En 1920 arriva le lourd brabant, du nom de la province belge d'où il venait. Il s'agissait d'une charrue de métal munie d'un avant-train qu'on tournait à l'envers en bout de sillon, et généralement d'une paire de socs.

WEB/183

Entre 1870 et 1873, le phylloxéra attaque les vignes du Midi, et le vin d'Auvergne trouve donc des débouchés. Mais en 1884, la maladie atteint les vignes de Brioude; en 1888 elle est à St Germain-Lembron, et le désastre est général.

GMH/409 En 1874 le fil de fer barbelé est inventé aux Etats-Unis. En se répandant dans le monde entier cette trouvaille va résoudre le problème des clôtures, mais aussi, tout comme l'électricité et le téléphone un peu plus tard, changer l'aspect des campagnes de façon irréversible.

HEU/369 Vers 1875 Brassac produit 20 000 tonnes de houille presque toute consommée sur place. Personne ne se doute que cent ans plus tard les mines seront fermées.

GMH/410 Voici la description laissée par un voyageur de l'été de 1901.

"Le pays est noirci par les mines de charbon de la Combelle, les plus importantes du bassin de l'Allier; Auzat-sur-Allier! Houillères encore! Brassac-les-Mines! Nous sommes toujours dans la région du charbon dont les poussières voilent les prés et les champs. Les feuilles argentées des saules sont couvertes de suie, les pommiers paraissent en deuil.

Voici des cités ouvrières; aux fenêtres, dans les jardinets, sont suspendus des linges qui furent blancs sans doute au sortir de la lessive, mais se noircissent de plus en plus en séchant au plein air où ils reçoivent toutes les poussières, toutes les fumerolles lancées par les hautes cheminées des charbonnages qui pointent là-bas dans un creux de montagne. Les usines, les cheminées, les puits de mines se succèdent, on se croirait dans le FRA/182 pays de Charleroi."





## LES RASES

Dans quelques pays de montagnes, tels que les Vosges, les Alpes, l'Auvergne, etc., les habitants sont quelquefois très ingénieux pour distribuer leurs sources ou les petits cours d'eau dont ils peuvent disposer; mais ce sont des exemples isolés, sur de très petites échelles. Et cependant on y trouve des avantages tels que le partage des eaux y occasionne des rixes dont les effets nécessitent quelquefois l'intervention de l'autorité.

(...) Par un système d'irrigation aussi simple que facile à exécuter et peu dispendieux, j'ai pu doubler la production fourragère de ma ferme de Souliard, et doubler, par conséquent, la production du bétail en l'améliorant.

Ce système d'irrigation des pays de montagnes, dont parle A. Richard, est utilisé partout au 19ème siècle en Auvergne.

Ces petits canaux s'appellent des "rases". Le mot ne figure pas au dictionnaire, mais il est très ancien. Brioude possède un lieu dit des "Razes" qui a donné son nom à deux rues: "Rue de la raze grande" et "Rue de la raze torte".

Ces rases, souvent de la profondeur et de la largeur d'une bêche, s'écartent en épi d'un ruisseau, en direction de l'aval. Alors que le ruisseau

suit la ligne de plus grande pente du terrain, les rases épousent les courbes de niveau, avec juste ce qu'il faut de pente pour que l'eau empruntée au ruisseau circule lentement, imbibant ainsi tout le terrain situé entre la rase (en haut) et le ruisseau (en contrebas), soit naturellement, soit par de petites dérivations pratiquées sur la rase même (un coup de pioche suffit).

La prise d'eau peut être favorisée par un barrage de grosses pierres en travers du ruisseau, à la manière d'un bief. La retenue ainsi créée s'appelle ici "la pélière". Les canaux principaux peuvent être bâtis sur leurs côtés par deux murets de pierres liées par de la boue ou de l'argile, et que la végétation se charge bientôt de renforcer. On les appelle alors des "rases peyrades".

"Le samedi (2 janvier 1643). Ce jour, fis faire 5 ou 6 bras de rase peyrade à un de mes champs de ma vicairie des Granges à Louis Bonnel, du Brignon à 15 deniers pour brasse".

Les rases donnaient aux pâtures l'eau qu'il était difficile d'y apporter. Au printemps, les bergers partaient "garder" en emportant la pioche pour réparer les dégâts faits par l'hiver: on disait qu'il fallait "curer les rases".

Même si tout ce système d'irrigation n'est plus entretenu, il suffit d'ouvrir les yeux pour le retrouver, car il reste très visible. A Riols, la portion irriguée n'était pas négligeable: 899 ares de la Section C du cadastre de la commune, soit 3,1% de la surface totale.

Ces rases ont été "curées" - plus ou moins - jusqu'à la guerre de 1939/1945, et une promenade le long de l'un ou l'autre ruisseau vaut les meilleures explications, et fait comprendre l'importance qu'elles avaient au 19ème siècle.

Il faut voir les ouvrages accomplis avec peu de moyens par les paysans pour remonter le niveau de cette eau par un barrage de pierres qu'on appelait "levadou" (de la même famille de mots que "levade" ou "levée"). Il en reste d'importants, notamment dans cette Section C du cadastre de St Martin d'Ollières, aux lieux-dits "le Levadou" sur le ruisseau de Mazellet, et "les Courtillats" sur le ruisseau de Montavary, sans compter ces "levadoux" qui créaient des pélières pour alimenter le "béal" (la réserve d'eau) des moulins, comme à "la Maille" par exemple.

La construction de ces systèmes d'irrigation avait sans doute été réalisée à compte commun, mais chacun avait la responsabilité de ce qui se trouvait sur sa propriété. Voici un document qui prouve l'importance d'une irrigation bien conçue, au milieu du 19ème siècle: il s'agit de la pélière située au fond du terroir des Roches, qui irriguait les Prés Longs, dont la rase se voit encore à hauteur du Planard des Meules, en cet endroit bien au dessus du niveau du ruisseau.

"Le 26 avril 1850. Mathieu CHALUS, d'Espeluches, contre Jean POEUF, gendre BRAVARD, de Riolles. (...) pour l'irrigation de ces prés, il existait une pellière au dessus du pré du requérant, qui servait à élever et conserver les eaux, à défendre le pré

d'inondation et d'ensablement, et encore conduisait les eaux dans le pré du requérant, lesquelles se divisaient ensuite dans le pré de Jean Poeuf.

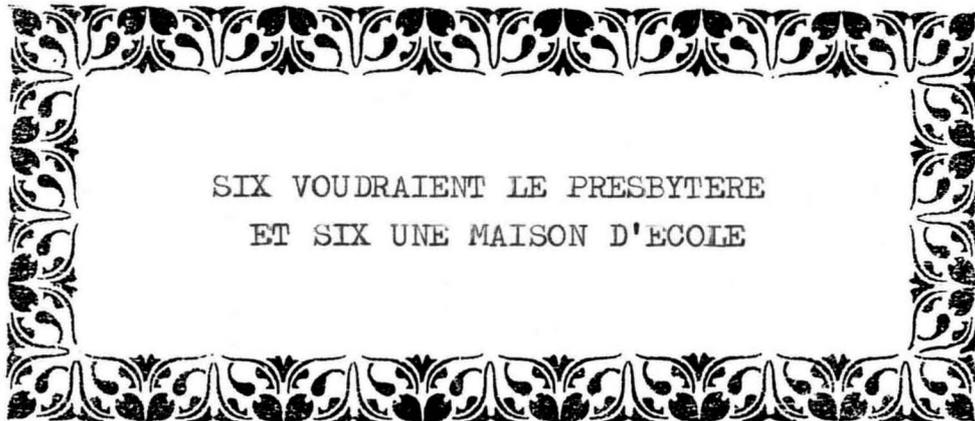
(...) soit par suite d'inondations, ou défaut d'entretien, cette pélière a été détruite et à sa place s'est formée une excavation qui se prolonge au dessous du pré du requérant et par laquelle toutes les eaux se dirigent de sorte que le requérant s'en trouve entièrement privé.

(...) Qu'il soit donc condamné (...) à contribuer pour sa part dans la construction ou la réparation de la pélière à l'effet de la rétablir dans l'état où elle se trouvait avant sa destruction..."

AC/1850 Une visite sur les lieux nous confirme que cette pélière n'a jamais été réparée, la crue qui l'a détruite ayant creusé pour le ruisseau un lit nouveau très à l'écart du lit antérieur.

IC1/022





En 1871, à la mort d'Antoine Comptour, Jean DESORMES devient curé d'Ollières. Son principal souci concerne le presbytère, qui se trouve dans un état lamentable.

"Les grosses réparations de l'église sont terminées, il est de l'intérêt de tous de fournir au curé de la paroisse un logement digne et convenable" écrit le secrétaire du Conseil de Fabrique. (Archives diocésaines Q5-5.46)

Le 13 août 1878 un architecte dresse un état des lieux. (Archives diocésaines Q5-5.40)  
Les croisées sont formées par de simples cadres de bois, gerçés et vermoulus, ne pouvant plus supporter les volets dont les gonds sortent de leurs scellements. Ces volets, fendus, pourris, pendent le long du mur et peuvent causer des accidents par leur chute imminente...

La porte, pourrie, raccommodée avec quelques plaques de fer blanc, ne peut plus supporter les ferrures...  
La voûte de la cave est maintenue par une forte pièce de bois supportée par un pied droit également en bois.  
Pour la façade Sud, les murs ne sont plus reliés aux angles...

La salle à manger est inhabitable: les murs salpêtrés suintent une humidité désagréable. Le dallage paraît mouillé, de grandes surfaces présentent des moisissures...

Dans l'escalier, la rampe en bois est désagrégée, les crépissages sont boursoufflés et fendus, la maçonnerie est composée d'une sorte de pisé confectionné de mousse et de terre...

Dans la chambre de Mr le curé, le mur au Nord s'incline en arrière...

Dans l'autre chambre les papiers déchirés supportent seuls les crépissages et enduits en plâtre, qui ne sont plus adhérents au mur...

Dans le grenier, les lézardes sont bouchées avec de la paille pour se garantir du mauvais temps...

La façade au Nord présente, à deux mètres au dessus du sol, une bosse qui surplombe d'environ 0,25...

Le curé rajoute dans une lettre à son évêque: "J'y habite depuis sept ans et demi, (...) un coup de vent, une charge de neige, une secousse peuvent amener un effondrement et m'écraser sous les ruines. Le 5 août dernier, Mr Girot-Pouzol, dans sa tournée électorale pour le Conseil Général, est venu visiter le presbytère en mon absence. Il a dit publiquement qu'il ne voudrait pas y coucher une nuit." (Archives diocésaines Q5-5.42)

Cette lettre de l'abbé Désormes est datée du 27 novembre 1878, et contient à ma connaissance la première mention d'une école à Ollières.

"Quelqu'un objectait à Messieurs Salneuve et Girot-Pouzol que la maison d'école aussi était nécessaire. Ces Mrs répondirent ... commencez par le presbytère car Mr l'instituteur, quoique mal logé, est à l'abri de tout danger, tandis que Mr le curé peut être écrasé d'un jour à l'autre. (...) Mr le maire actuel est bien disposé, mais malheureusement, le conseil municipal se trouve divisé; six voudraient le presbytère et six une maison d'école. Cette division entrave tout et est cause qu'on ne fera jamais rien."

Le 28 juin 1833, la loi Guizot avait obligé les communes à ouvrir une école. Malgré les résistances, ce fut le début d'une transformation profonde. On s'affaira à enseigner le français à tous, et le patois commença à regresser. Un questionnaire de 1880 décrit la situation linguistique de l'Auvergne.

Question 1. L'usage de la langue française est-il universel dans votre contrée?

Y parle-t-on un ou plusieurs patois?

... Entre les villes de Clermont, Riom, Billom, Thiers Aigueperse et Cusset, la langue française est bien loin d'être universelle, même dans les grandes villes où presque tout le peuple a conservé un patois qui se diversifie à l'infini d'un village à l'autre, au point que tel paysan ne se fait que difficilement comprendre à trois ou quatre lieues de son domicile. Le patois de la Limagne est varié pour les termes et pour l'accent. Cependant on remarque en général que tout le monde y comprend le français dans l'usage habituel des relations sociales.

Question 31. Dans les écoles de campagne, l'enseignement se fait-il en français?

Les livres sont-ils uniformes?

Dans les campagnes, les paysans n'apprennent qu'un catéchisme, qu'ils n'entendraient point quant ils parleraient français, et qu'ils sont bien plus éloi-

	Les curés de St Martin	Les maires d'Ollières
1793	Pierre FARREYRE (?)	FRANCOLON, officier public
1795		ROCHES, agent municipal
1797		SOULAIRE, maire
1799		THONAT
1800		VEYRET
1802	Pierre MAZMONTEL	
1810		SOULAIRE
1815	Jean SEPTIER	
1823	VASSON (?) GERVAIS	
1824	Benoît FRANCOLON	
1825	Antoine COMPTOUR	
1826		BAYLES
1832		VEYRET
1869		MAZAL
1872	Jean DESORMES	
1875		HOSPITAL
1878		VEYRET
1880		MONTAGNON aurait démis-
1882	nommé le 26 février à Fournols(Q5-5.51/E7-7.01) accusé par le maire de détournement des fonds de la paroisse. Jean-Paul PITAVY nommé le 4 mars. Arrive le 16. Né 1827 à Sauvessanges. Ordonné 1854 (E6-8.100) Retiré à Viverols 1904.	sionné, suite à la que- relle avec l'abbé Désor- mes.
1884		DUMAS
1896		CLEMENSAT
1900		ROCHE
1904	J. B. Rom. BERNARD intérimaire (Q5-5.64)	
1907	Nommé à St Martin le 30/5 Né 1858 à St Diéry. Ordonné 1883.	
1924	Jean Alex SOLEILLANT Nommé à St Martin. Né 1881 à St Just de Baffie. Ordonné 1906. Nommé à Beurrières par la suite.	Alfred COUVERT
1929	Marius MOTTEL	
1937	Nommé à St Martin. Né 1903 à Dore-l'Eglise. Ordonné 1928. Nommé à St Germain-l'Herm en 1941. Retiré à Arlanc.	
1940		Benoît DUMAS
1941	Henri PORTE Nommé à St Martin. Né 1910 à Ambert. Ordonné 1935. (Dernier curé résident?)	
1944		Félix BARDY
1947		Edouard MARSEILLE
1958		Arsène GREFFET
	Desserte actuellement assurée par la cure du Vernet-la-Varenne.	

gnés de comprendre, n'ayant que l'usage du patois.  
Question 7. Dans ces patois, trouve-t-on fréquem-  
 ment plusieurs mots pour désigner la  
 même chose?

GAZ/162 On trouve souvent plusieurs mots, dont l'un est le  
 PN4/030 français corrompu, l'autre le mot patois.

Une autre façon d'apprendre le français  
 était de voyager.

RRO/  
 En 1876, avec le concours des habitants,  
 on avait tracé le chemin d'Auzon à Ollières. Ce fut  
 plutôt le chemin d'Ollières à Auzon. En effet notre  
 région se vide lentement de ses habitants, tendance  
 qui ne s'est jamais inversée.

TAD/035 est descendu à 37 000 en 1877, mais ne va pas cesser  
 REH/124 d'augmenter, alors que les villages vont à leur tour  
 se dépeupler.

Certains partaient avec cinq ou six enfants  
 de 10 à 12 ans et allaient à Paris comme ramoneurs.  
 La vie de ces enfants n'était pas drôle. Ils devaient  
 monter dans les cheminées en s'aidant des genoux et  
 des coudes, avec une petite raclette pour faire tom-  
 ber la suie.

Ils étaient en général assez mal nourris,  
 toujours du pain et de la soupe, et encore pas au-  
 tant qu'ils en auraient voulu. La nuit, ils couchai-  
 ent dans des soupentes sans air.

J'ai le regret de dire que les hommes qui  
 les employaient passaient leur temps au café pendant  
 qu'eux avalaient la suie et s'écorchaient les mem-  
 bres. Le métier de ramoneur était très pratiqué par  
 les Olliérois. Aux alentours des années 1900, il y  
 en avait encore un à Ribeyre qui emmenait des enfants  
 avec lui, et un autre à Ollières. Le voyage d'Olliè-  
 res à Paris se faisait à pied, en mendiant.

RRO/

Tous les allers et retours entre Paris et  
 "le pays" ouvraient de plus en plus la région aux  
 influences de l'extérieur. On parlait davantage le  
 français, même si l'on n'oubliait pas son patois.

Une lettre du 27 janvier 1944 (citée ci-  
 dessous) laisse supposer qu'une école fonctionnait  
 à Riol dès 1874.

Les "soeurs" enseignaient au village dans  
 un bâtiment qui est situé entre "la Font-Brihat" et  
 le "Couderc du Haut", nous dit Mme Vve Fournier, qui  
 avait une tante "soeur".

En 1888 (un linteau porte la date du 5 mai  
 1889), le village se cotisait pour construire un "vrai"  
 bâtiment d'école sur le "Couderc du Bas", et l'ensei-  
 gnement devenait public.

Roger Libeyre se souvient de son institu-  
 trice, Mlle Mouret. Il se souvient également d'un  
 instituteur qui fit un remplacement de trois mois  
 environ, Mr Sibot (?) et il date son souvenir de l'an-  
 née 1931: "C'était l'année où il y avait exactement  
 cent habitants à Riol, pour une vingtaine d'élèves."

Plus tard, le nombre des élèves a encore  
 diminué et l'école a fermé. Mme Vve Chambon place  
 cette fermeture en 1939, René Chambon en 1941, Roger  
 Libeyre en 1942, et M. Faydit en 1944. En fait, la  
 fermeture date de 1943. L'Inspection académique de  
 Clermont conserve un dossier à ce sujet.

Le 9 octobre 1943 Lettre de l'Inspecteur académique à M. Dousset, président de la Chambre de commerce de Clermont-Issoire.

"La fermeture de la petite école mixte de Riolles, commune de St Martin d'Ollières, a été décidée par arrêté ministériel du 24 août 1943 pour permettre le dédoublement de l'école du Broc. 52 élèves dont 2 réfugiés sont inscrits au Broc, alors que 2 élèves seulement étaient susceptibles de fréquenter l'école de Riolles".

Le 2 décembre 1943 Lettre de l'Inspecteur primaire à l'Inspecteur d'académie.

"Je n'ai pas consulté la municipalité au sujet de la fermeture. Je ne me doutais pas que la fermeture de l'école pourrait émouvoir Monsieur le Maire. Que Monsieur le Maire de St Martin d'Ollières veuille bien y voir un regrettable oubli où m'a incliné et où m'incline presque quotidiennement l'indifférence que les municipalités manifestent à l'égard des écoles."

Le 27 janvier 1944 Le Directeur général de la Légion à Vichy, à M. Bémol, inspecteur d'académie. (J/P/AG/Cab.12327)

"En octobre dernier, l'école du hameau de Riolles, comprenant environ 60 habitants dans la commune de St Martin d'Ollières, fut fermée. Il semblerait que cette fermeture ait été arbitraire.

Les habitants se sont émus et ont adressé une pétition au Ministère de l'Education nationale, et je vous serais infiniment reconnaissant s'il vous était possible d'examiner avec le plus bienveillant intérêt la proposition ci-dessus afin de faire en sorte que l'école de Riolles qui existait depuis 70 ans puisse rouvrir ses portes aux enfants de ce village."

Le 16 décembre 1966 Lettre du Maire de St Martin à l'Inspecteur d'académie.

"Je vous adresse une demande de désaffectation de l'école de Riol."

Le 22 décembre 1966 Réponse de l'Inspecteur d'académie à la demande du 16 décembre.

"Aucune objection pour la désaffectation de ces locaux dont j'ignorais même l'existence". Signé: Cl.Marnot.

Le 28 décembre 1966 Mr Cl. Marnot, Inspecteur d'académie, au maire de St Martin.

"En ce qui concerne la désaffectation de l'école de Réols, le sous-préfet a qualité pour approuver..."

## AVIS.

Un enfant nommé *Comptour, Antoine*, dit *Cadet*, âgé de dix ans, natif de la commune de St-Alyre-et-Montagne, arrondissement d'Issoire, qui suivait un nommé Verneuge, maître ramoneur, a été perdu le 12 octobre dernier, entre Clermont et Riom.

Les personnes qui auroient quelque connaissance de cet enfant, sont priées de la donner au 4<sup>e</sup> bureau de la Préfecture.

RAA/1824, n° 36, nov. 23, p. 437



REH/123 En 1890 un nommé Michelin, reprenant la petite usine fondée par Barbier et Daubrée, commence à fabriquer des bandages pneumatiques de roulement pour voitures hippomobiles et automobiles à Clermont.

En 1892 paraissait à Clermont le "Dictionnaire des lieux habités du Puy de Dôme" par C. Faugère. On y précise pour St Martin d'Ollières que la poste se trouvait à Jumeaux, chef-lieu du canton, et que la population était de 705 habitants. Il n'y avait en fait que 650 habitants, mais C. Faugère utilisait les chiffres de 1886. Voici la liste des hameaux.

Auliat	Moulin de Gaure
La Baraque	Moulin de Mazelut
Les Bourassets	Moulin de Mozel
Charial	Moulin de Rodier
Estropias	Moulin à vent
Labrosse	La Prunerette
La Maile	Le Quintal
Malame	Les Rias
Mozel	Riol
Moulin de Beauregard	Ribeyre
CFA/170 Moulin de la Garde	Soulages

Dans "la Maile" et "Malame", on reconnaîtra "la Maille" et "Malaure".

RTH/045 En 1910 la liaison ferroviaire est établie entre Brioude et St Flour. Elle sera bien éphémère: cette ligne disparaîtra bientôt, n'étant d'aucun rapport.

Le 9 mars 1912 Eugène Gilbert effectue en monoplane Sommer l'aller de Clermont à Brioude en trois heures et quart. Le 31, il vole de Brioude à Issoire.

Deux ans plus tard, c'est la première guerre mondiale. 1914/1918 fut pour l'Auvergne le plus grand massacre de paysans de son histoire, une catastrophe démographique.

A l'arrondissement de Brioude, qui comptait 66 000 habitants, la guerre a coûté 7% de toute la population masculine, c'est-à-dire:

20 enseignants,

80 membres des professions libérales

540 commerçants

et surtout 1722 agriculteurs.

Les nombres et les proportions ne peuvent qu'être semblables pour l'arrondissement d'Issoire, dont dépend St Martin d'Ollières. Le monument aux morts de St Martin porte 26 noms pour la période de 1914/1918. Si l'on prend les chiffres de la population de 1911 (533 habitants dans la commune), on obtient même le pourcentage de 10% de toute la population masculine qui auraient perdu la vie au cours de cette guerre.

Riol y perdit quatre hommes. Les deux frères Vaisse en 1914 et 1915, et les deux frères Blanchet en 1915, à 110 jours d'intervalle.

Cette boucherie fut suivie de l'épidémie de grippe espagnole de 1918/1919, qui fit en Europe de gros ravages. Une femme en mourut à Riol, mais au cimetière de St Hilaire, une stèle en témoigne d'une façon plus frappante.

Ici reposent:

Alfred BAYLE, décédé le 5 février 1919, âgé de 48 ans.

Jean BAYLE, âgé de 20 ans, décédé le 3 janvier 1919.

Annette BAYLE, âgée de 18 ans, décédée le 15 janvier 1919.

Maxime BAYLE, âgé de 11 ans, décédé le 17 janvier 1919.

Les anciens s'en souviennent encore avec effroi.

ALF/007





## LES MINES DU RODIER

Il est difficile de savoir quand les mines ont été exploitées pour la première fois à Riol ou aux alentours. Il semblerait que les Romains aient travaillé à Espeluches (voir p. 16) et d'autre part il existe probablement des restes de mines antérieurs à notre époque moderne au Cluzel (q.v.).

Le 15 janvier 1741, un mémoire était établi pour recenser toutes les mines connues et exploitées dans la province d'Auvergne. Ni le Rodier, ni Espeluches n'y figurent. (AD 63 - C 6951)

Le 18 brumaire An II, le Comité de salut public de la Convention nationale reprend le recensement à la case départ.

"Nous devons connoître toutes les mines qui sont ou ne sont pas exploitées dans l'arrondissement de votre district..." (AD 63 L 4584)

Pour St Martin d'Ollières, le résultat est négatif. Le résultat le plus proche - et il est bien maigre - est donné avec bonne volonté par la mairie de Sauxillanges. (AD 63 L 4584) (Voir p. 182)

A36/155 Un article de 1936 nous informe que "les mines de Bauberty (arsenic argentifère et aurifère), d'Anzat-le-Luguet furent concédées le 15 mars 1837 à Pierre Bourdon, de même que celles d'Espeluches, des communes de St Hilaire et St Martin d'Ollières (arsenic argentifère et aurifère) aux Sieurs Théodore Mar-

Sauxillanges Le 7 prairial Lan Deux De La Rep. franc. une indivisible  
et inaliénable.

Citoyen



nous avons reçu ta lettre relative à la recherche des mines.  
nous n'en connaissons aucune dans notre commune ny dans notre  
canton. ce seroit inutilement que nous fussions faire des fouilles.  
nous ne connaissons personne dans le canton affés naturaliste pour  
le charger de cette operation. nous savons que dans le canton  
de la mongie commune de la chapelle sur affon on trouve  
une espèce de pierre violette que les espagnols venoient anciennement  
chercher.

Salut et fraternité

Les officiers municipaux de la commune de Sauxillanges  
votre dévoué

Maurice P.

Boulindreau

chet et Francis Gladel". Tous ces documents ne nous  
indiquent pas avec certitude que des mines étaient  
exploitées au Rodier.

En 1850, des recherches sont effectuées  
dans les environs de la Vialle, Estropias et Riol.  
(Rapport des mines du 8 novembre 1902)

RUD/033 En 1900 on s'intéresse à nouveau à ces "fi-  
lons de quartz laiteux qui attirent l'oeil, avec mis-  
pickel renfermant un léger pourcentage d'or".

Les 24 et 26 mai Antonin Voisin, de Brassac  
les Mines acquiert tous les droits tréfonciers en mi-  
ne de pyrites arsenicales qui peuvent se trouver dans  
"Rodier et ses dépendances", propriété de M. Clémen-  
sat-Fournier du Rodier.

(Acte en possession de M. Faydit, à Riol)

La même année; M. Sauvat, industriel à Bras-  
sac-les-Mines et maire de cette ville, fait faire des  
fouilles et trouve du mispickel, notamment au Moulin  
de Mège, à 100 mètres du ruisseau, commune de St-Jean  
St-Gervais, ainsi qu'à l'Ouest-Nord-Ouest d'Estropias,  
commune de St Martin d'Ollières.

(Note du Service des mines du 11 août 1902)

Le 10 octobre 1901 Eugène Adolphe Goulette 22 rue de la Banque, puis 15 rue Notre Dame des Victoires à Paris, et Julien Fouret de Brassac-les-Mines demandent une concession de mines de mispickel (qu'on appellera "Mines du Rodier") d'une surface de 516 hectares. En décembre 1901, janvier et février 1902, la demande est affichée aux portes des mairies et des églises à St Martin d'Ollières et St Hilaire, annoncée aux sorties des messes des dimanches et insérée dans les journaux locaux, notamment le Moniteur du Puy de Dôme du 28 décembre 1901 et du 28 janvier 1902. (Rapport des mines du 8 novembre 1902)

Le 13 mai 1902 Goulette et Fouret cèdent leurs droits à Georges Henri Joseph Pousse, 48 rue Montmartre à Paris. Le minerai sera traité à Auzon où l'on construit une usine. (Rapport des mines du 26 décembre 1902)

Le 22 mai 1902 M. Pousse rachète les droits tréfonciers à M. Voisin et signe contrat avec M. Clémensat: il pourra prendre sur place tous les arbres nécessaires au boisage, laisser sur le terrain les déblais extraits et jouir exclusivement du moulin sis à Rodier, dit "Moulin Grand d'En Bas", qui sera vidé de tout par M. Clémensat, "sauf la roue hydraulique". (Acte en possession de M. Faydit, à Riol)

Dès lors, de 27 à 31 ouvriers travaillent à la mine, et 5 à l'extérieur. On a déjà extrait 1200 tonnes de minerai à 32 à 35% de mispickel. (Rapport des mines du 26 décembre 1902 & AD43 S 649)

Le 17 janvier 1903 Auzat, Azerat et Veze-zoux font une pétition pour occuper au Rodier des ouvriers mineurs privés de travail par suite de l'abandon de la mine de Bouxhors. (AD 43 S 649)

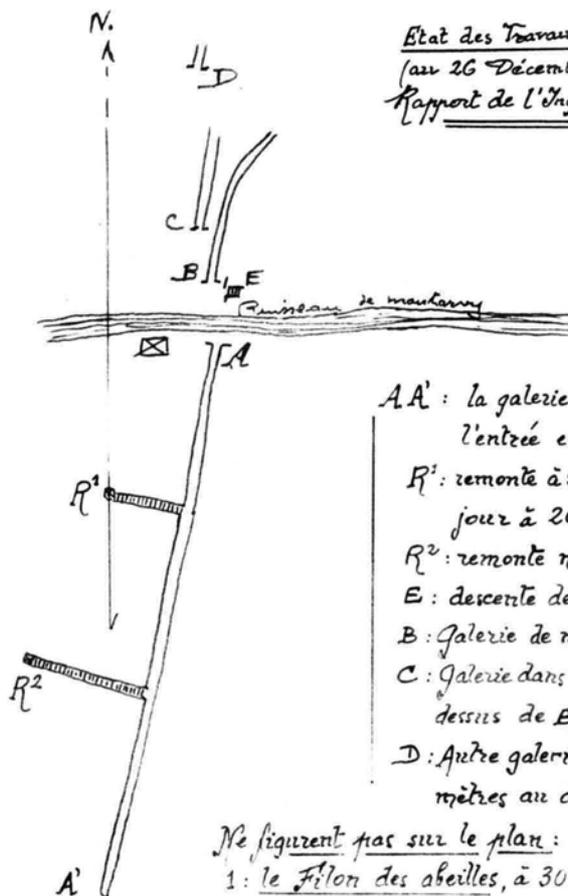
Le 3 septembre 1903 la concession du Rodier est instituée par décret du Président Emile Loubet et signée par E. Marvejouls, ministre des Travaux publics au profit d'Eugène Goulette et Julien Fouret, pour 432 hectares. La réduction de 84 hectares respectera les droits éventuels de M. Sauvat. (AD 43 S 649)

Au 31 décembre 1903, il y a 24 ouvriers dedans et 10 dehors, qui extraient 4 tonnes/jour à 25% d'arsenic d'un minerai transporté à Auzon, à 7 kilomètres.

Le 18 février 1904 a lieu un accident grave. Louis Bayle, 28 ans, marié et père d'un enfant, habitant Freyssinet (St Hilaire), victime de la chute d'un bloc de 400 kilos, a une "fracture complète de la colonne vertébrale avec section probable de la moelle épinière qui, si elle n'occasionne la mort à bref délai," écrit le docteur Menut, "entraînera une incapacité permanente de travail totale absolue." Il survécut quelques jours, nous précise M. Bayle de Bouzerat.

Le procès-verbal d'accident explique le travail des mineurs, qui pratiquent le "dépilage", comme dans presque toutes les mines métalliques d'Auvergne.

"Le filon se trouvant immédiatement sous le toit, on fait à coups de mines un havage dans le mur sur une hauteur de 1 mètre à 1,20 mètre, havage que l'on pousse à 0,80 mètre ou 1 mètre. Puis on fait l'abattage du minerai en faisant partir des coups de mine percés dans le toit au dessus du filon qui a donc été sous-cavé au préalable. Ensuite on fait tom-



Etat des Travaux : Mines du Rodier  
(au 26 Décembre 1902)  
Rapport de l'Ingénieur des Mines, Clermont Ferrand.

- AA' : la galerie sud (118 m de longueur) dont l'entrée est un peu au dessus du visseau.  
 R<sup>1</sup> : remonte à 22 m de l'entrée, débouchant au jour à 20<sup>m</sup> 80.  
 R<sup>2</sup> : remonte non terminée (40 m) à 60 m de l'entrée.  
 E : descente de 9 m de longueur.  
 B : Galerie de niveau (35 m de longueur)  
 C : Galerie dans le filon (à quelques mètres au dessus de B) de 20 m de longueur.  
 D : Autre galerie dans le filon, à quelques mètres au dessus de C.

Ne figurent pas sur le plan :

- 1: le Filon des abeilles, à 30 m en aval du Faneau du Rodier, à l'aplomb du chemin, à 15 m au dessus du visseau (14 m de longueur), et au nord de celui-ci.
- 2: le Filon de Senèze, à l'ouest du filon des abeilles, mais à l'est de D, à 50 m au dessus du ravin (3 m de longueur).

## La concession du Rodier: ABCDEF.

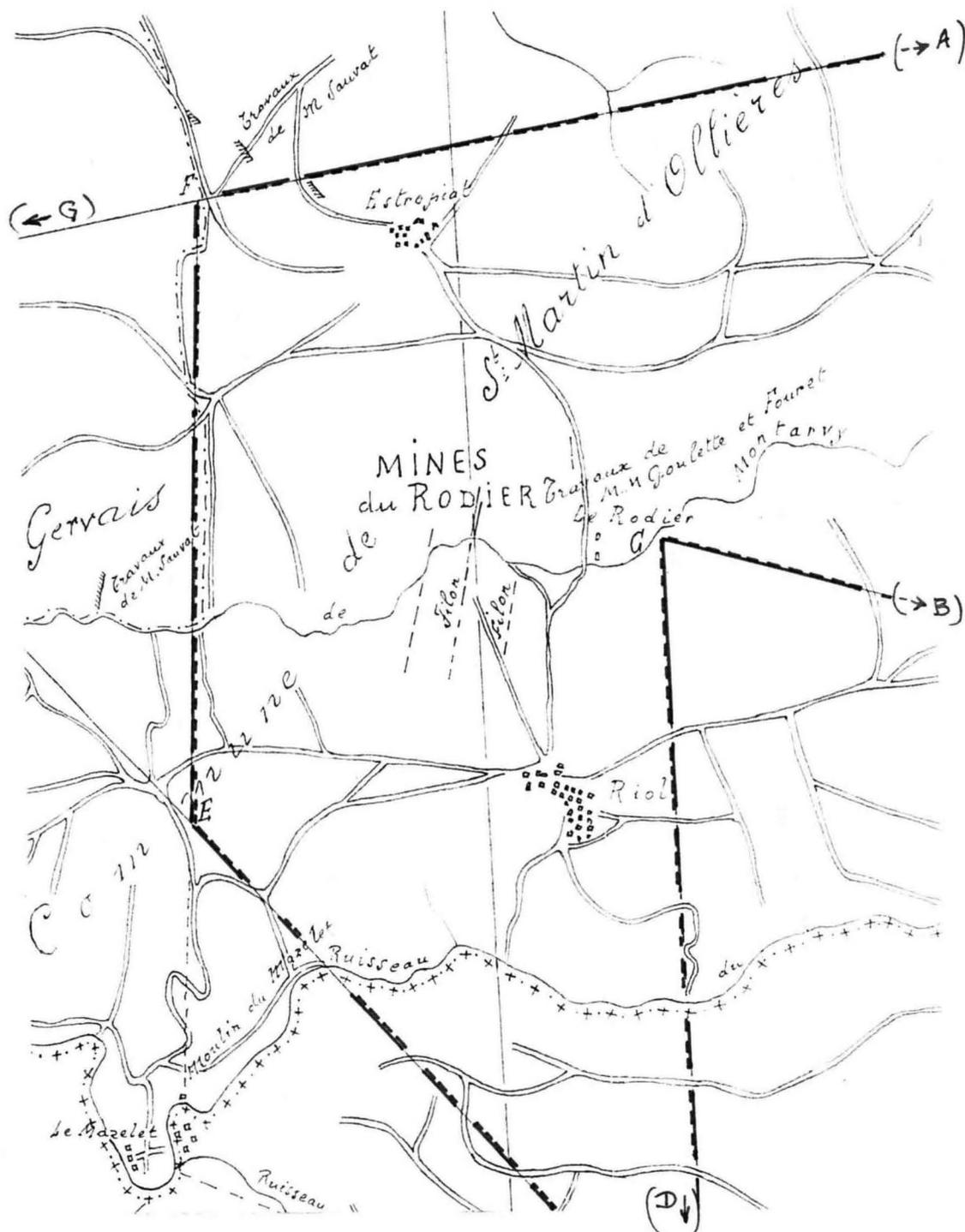
AB du clocher de Saint Martin d'Ollières vers le château de Valiviers, jusqu'au ruisseau du Réal.

BC vers le Pic de Farigole, jusqu'au ruisseau de Montavary.

CD vers l'église de Saint Hilaire jusqu'à un point D sur une ligne du Mazelet (confluent des ruisseaux) au château de Valiviers.

DG vers le Pic de Farigole.

EF voir la carte ci-dessous.

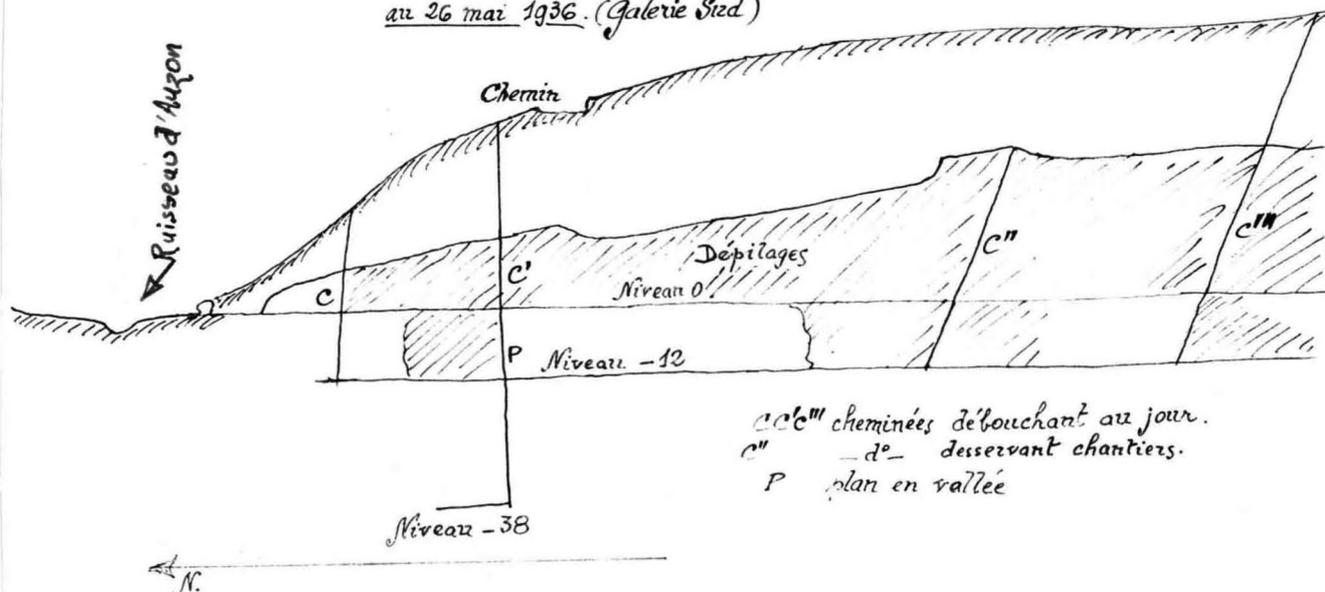


La concession du Rodier au 3 septembre 1903.

ber à la pince les blocs disloqués par les coups de mine. Il n'est point fait de boisage. Les terrains sont en effet solides, et au Rodier en particulier, il n'y a pas de remplissage délitable, en sorte que la précaution du boisage est encore moins nécessaire qu'ailleurs. Les matériaux provenant de l'enlèvement du mur remblaient le vide au fur et à mesure de l'avancement du défilage." (Procès-verbal/23/02/1904)

*Filon du Rodier : Projection verticale (Schéma)*

*au 26 mai 1936. (Galerie Sud)*



*C C' C''' cheminées débouchant au jour.  
C'' - de - desservant chantiers.  
P plan en vallée*

- Niveau -12 galerie dans le filon au N. et au S. du plan avec quelques dépilages entre ce niveau et le zéro.
- Niveau -38 de part et d'autre de la base du plan (26 mai 1936)
- C''' cheminée ouvrant en CRE 100. Pente à 45% (Rapport mines/08 août 1958)
- C cheminée à 22 mètres de l'entrée, débouchant à l'air libre à 20,70 mètres au dessus du niveau de la galerie.
- C' cheminée à 60 mètres de l'entrée, débouchant à l'air libre sous le chemin du Rodier à Riol.

Le 4 juillet 1904 Goulette et Fouret vendent la mine à Georges Pousse, de la Compagnie minière et métallurgique d'Auzon, S.A.

Le 10 août 1904, 35 mineurs travaillent dans la mine, et 12 à l'extérieur. On produit 150 tonnes par mois d'un minerai à 23% d'arsenic.

Le 4 février 1905 un ouvrier est blessé à l'oeil par l'explosion d'un détonateur. (Procès-verbal des mines/ 4 février 1905)

Le compte-rendu du 10 août 1905 totalise 55 ouvriers payés 4500 francs par mois, pour 8 à 10 tonnes/jour d'un minerai de 6 à 15% d'arsenic. La production de l'année sera de 400 tonnes de minerai.

Le 29 juin 1906 les ouvriers ne sont plus que 16. On modernise l'usine de traitement d'Auzon qui possédait deux fours à mouffles. On y ajoute un petit four de grillage dit "cubilot", des chambres de condensation, un ventilateur aspirant et une pe-

tite tour à coke. On pourra traiter sept tonnes de minerai par jour.

Le compte-rendu du 29 juin 1907 ressort à 38 ouvriers pour 5 à 6 tonnes/jour d'un minerai à 10% d'arsenic et la production est identique l'année suivante pour 60 ouvriers.

Le 7 décembre 1908 les travaux sont suspendus et reprendront le 25 novembre 1909 avec 26 ouvriers. Entretemps, l'eau a envahi les galeries inférieures. L'usine d'Auzon a également cessé son activité pendant un an, pour reprendre quelques jours en décembre 1909. L'acide arsénieux ne présente guère de débouchés.

En 1910 il ne reste que 6 ouvriers en juin, quand la société demande la fusion des deux concessions du Rodier et d'Espeluches.

(Rapport des Mines/27 juin 1910 et avis de réunion dans l'"Union brivadoise", n° 17, 23 avril 1910)

Au Rodier la production s'apauvrit. La galerie Sud est poussée à 300 mètres avant la mise en sommeil des mines à la fin de l'année. De 1910 à 1913, on fait des "recherches" et le 15 novembre 1913 au Rodier il n'y a qu'un seul ouvrier qui "procède à des grattages en surface". On a pourtant extrait 152 tonnes depuis le 1er janvier, et payé 13% journées d'ouvriers. (Rapport des Mines/26 mai 1936)

En juillet 1914, l'arrêt est définitif.

En 1917 M. Pousse apporte à la Société minière et métallurgique d'Auzon, S.A., 34 rue Tronchet, Paris, 9ème, la concession de la mine de mispickel d'Espeluches, et celle du Rodier. (Cf. "Statuts de la Cie minière", Impr. Chaix, Paris, 1917)

En 1935 la compagnie est en faillite.

(Rapport des Mines/4 mai 1935). Le 23 juillet, le rapport de l'ingénieur des Mines sur la déchéance de la Compagnie indique les propriétés de celle-ci:

- les mines de réalgar de Duranus (Alpes maritimes)
- les mines de mispickel d'Espeluches (Haute Loire)
- les mines de mispickel d'Auzon (Haute Loire).

L'Etat, devenu propriétaire, aura à combler cinq entrées de galeries et trois cheminées.

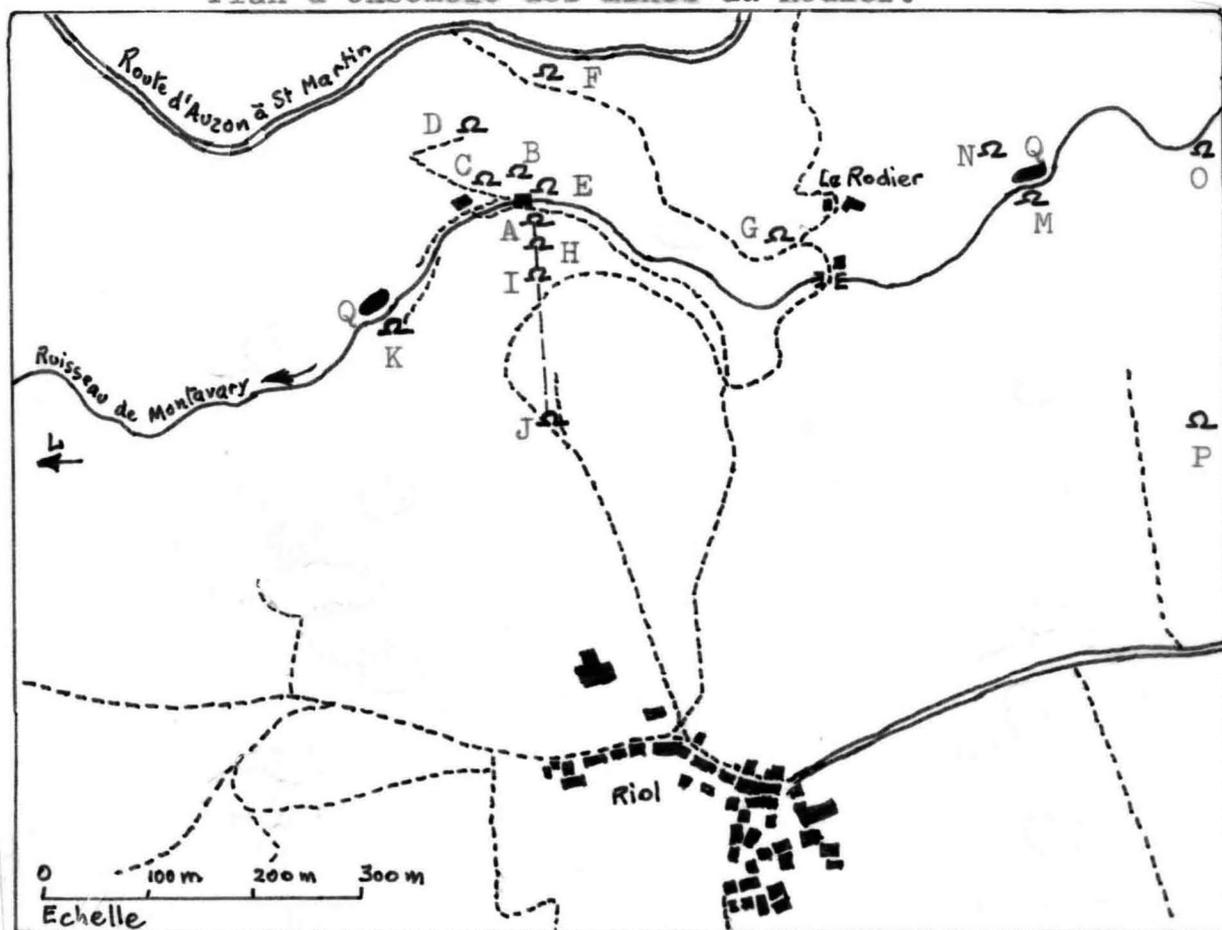
Le 15 janvier 1936, avis d'adjudication dans le Moniteur d'Issoire, et le 18 dans l'Abeille Brivadoise. Le 26 mai le Service des Mines établit son rapport et constate l'échec de l'adjudication faite après "déchéance du propriétaire précédent pour non-paiement de la redevance fixe". (Rapport des Mines/10 décembre 1936)

Le 4 octobre 1943 l'Arsenic S.A., 12 rue Castellane, Paris, 8ème, constate que l'extraction a pris fin en 1909 ou 1910 et n'a pas repris - ce qui est faux comme le prouvent les documents cités: on y travaillait encore en 1913.

Le 8 août 1958 le Service des Mines effectue une visite des orifices et déclare qu'il n'y a pas de danger pour le public.

Le 12 janvier 1960 l'annulation de la concession est prononcée. (J.O./30/01/1960, p.1048). Un état des mines est dressé en 1960, d'après les rapports du 8 novembre 1902, 26 décembre 1902, 16 octobre 1934, 26 mai 1936 et 8 août 1958, mais rien n'est complet.

## Plan d'ensemble des mines du Rodier.



- A Filon du Rodier, Galerie Sud; longueur: 450 mètres  
Direction: N -10° Est
- B Filon du Rodier, Galerie Nord, au même niveau que la galerie Sud; longueur: 35 mètres.
- C Filon du Rodier, Galerie Nord, longueur: 20 mètres
- D Filon du Rodier, Galerie Nord, une simple excavation. Un document donne "250 mètres de galeries reliées au jour par des cheminées d'aérage" pour B, C, et D.
- E Filon du Rodier, Nord, Descenderie de 9 mètres (bouchée).
- F Filon de Senèze: Galerie de 5 mètres.
- G Filon des Abeilles: Galerie de 14 mètres.
- H Cheminée à 22 mètres de l'entrée A, avec sortie à 20,70 mètres au dessus de A.
- I Cheminée à 60 mètres de l'entrée A, avec sortie à " " mètres au dessus de A.
- J Cheminée à 45°, orifice bouché.
- K Filon Georges Pousse, à 100 mètres ouest de A. Galerie: 25 mètres de banc de toit. La sortie est obstruée par une boue ferrugineuse.
- L Filon de La Vialle, 800 mètres ouest de K (?)  
Traçage de 130 mètres.
- M Filon de Riol, en amont du Rodier, 500 mètres Est de A.  
Traçage de 200 mètres et descenderie de 7 mètres. (S'agit-il de P ?)
- N Filon de Riol, Galerie Nord; longueur: 7 mètres.
- O Début de galerie; longueur: 1,60 mètre (douteux) "dans la Minauve".
- P Puits du Pinatelloux. (S'agit-il de la descenderie M ?)
- Q Déblais. Les déblais les plus importants sont en ABCE.

"... la cheminée (il s'agit de C' sur le plan dressé le 26 mai 1936, ou de J sur le plan d'ensemble) avec une pente de 45% s'ouvrait dans la parcelle 100 du cadastre rénové de 1969 (les Pâtureaux) à quelques mètres à l'Est du chemin de Riol au Rodier. Le propriétaire y déversait des déchets qui en rendaient l'accès difficile."

(Rapport des Mines/ 8 août 1958)

Cet orifice a longtemps "fumé", dit Mme Fournier de Riol, c'est-à-dire "émis de la vapeur de condensation à cause des écarts de température avec l'extérieur". Les habitants de Riol ont fini d'en boucher l'entrée avec des déblais.

En ce qui concerne la galerie B et la descendrière E (voir le plan du 29 décembre 1902), les entrées en sont cachées par la végétation et une mare aux contours imprécis qui en interdisent l'approche. (Rapport des Mines/8 août 1958)

Les rapports du Service des Mines ne mentionnent jamais le puits du Pinatelloux (P sur le plan d'ensemble), qui pourtant paraît le plus dangereux.

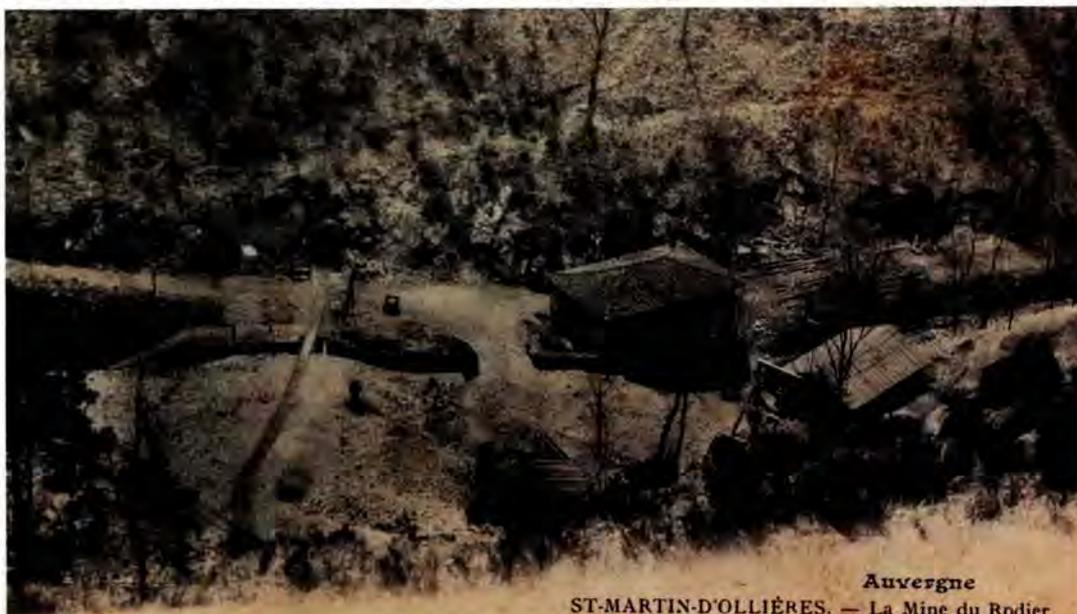
Le FILON DU RODIER donnait un minerai de mispickel avec 20 à 25% d'arsenic. En moyenne de 20 centimètres, il pouvait aller de quelques centimètres à un mètre d'épaisseur. Dans la branche Est du croiseur, on a dépilé, sur 18 mètres, une colonne assez riche.

Le FILON GEORGES POUSSE comportait trois bancs minéralisés de 15 centimètres d'épaisseur et le FILON DE LA VIALLE un quartz riche en mispickel.

Le FILON DE RIOI, connu sur 300 mètres par ses affleurements était très faiblement minéralisé, avec une épaisseur de 40 centimètres.

Le FILON DE SENEZE, le FILON DES ABEILLES et le FILON DE RIOI/NORD ne sont pas mentionnés. Ce sont probablement des sondages improductifs.

Laissons le mot de la fin à M. Périchaud, du B.R.G.M. de la Roche Blanche (Puy de Dôme). "La concession va de 1903 au 28 décembre 1959. On en a extrait 3000 tonnes d'arsenic, ce qui équivaut au travail de deux hommes avec des brouettes en cinq ou six ans!" (Conversation téléphonique du 23 mars 1983)



Auvergne  
ST-MARTIN-D'OLLIÈRES. — La Mine du Rodier



## LES MINES D'ESPELUCHES

A36/155

Un article de l'Almanach de Brioude nous indique que "... les mines de Bauberty (arsenic argentifère et aurifère) d'Anzat-le-Luguet furent concédées le 15 mars 1837 à Pierre Bourdon, de même que celles d'Espeluches, des communes de Saint Hilaire et Saint Martin d'Ollières (arsenic argentifère et aurifère) aux Sieurs Théodore Marchet et Francis Gladel."

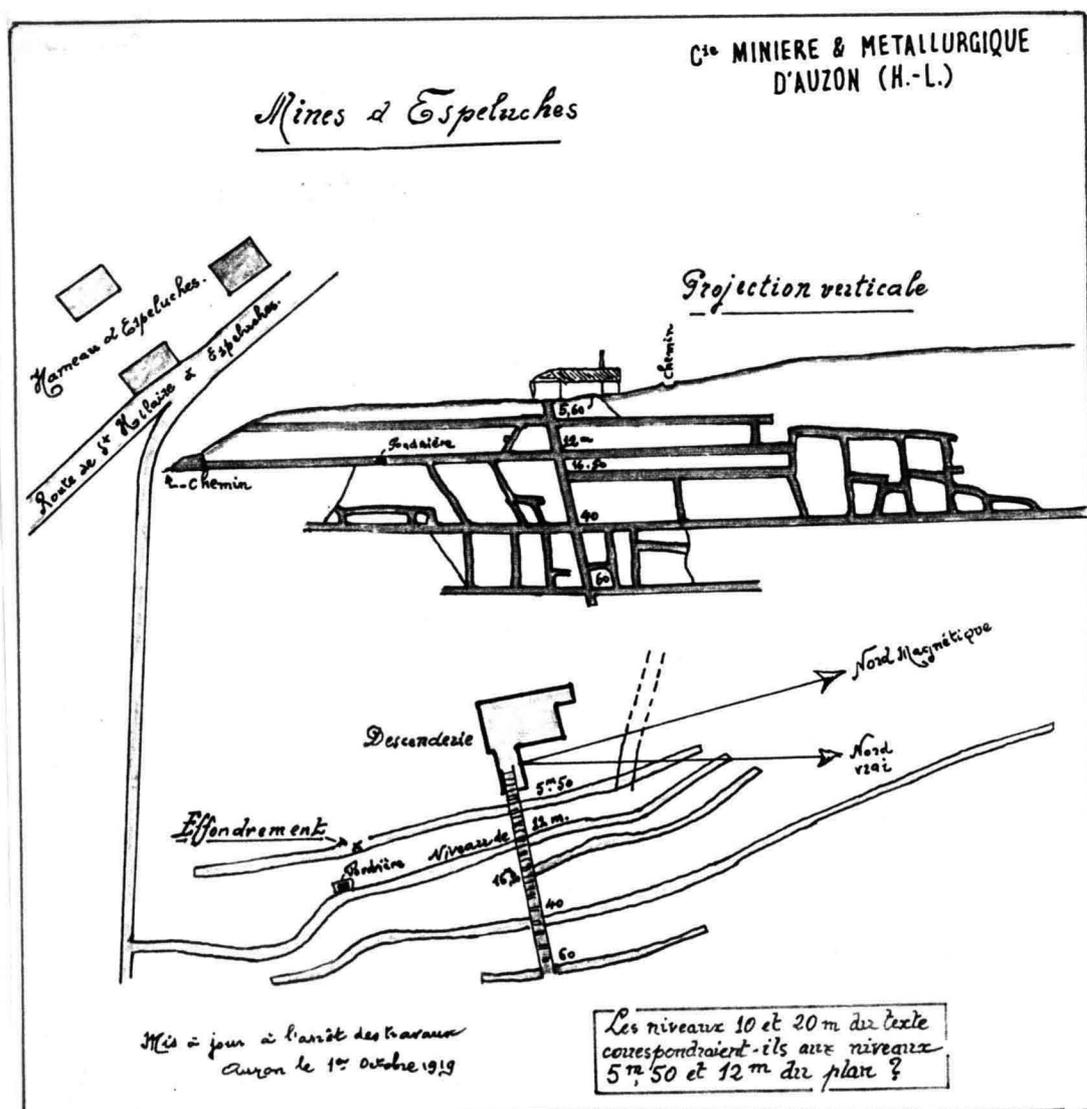
Le dossier "Mines de la région de Brioude" aux archives départementales de la Haute Loire (cote 1C 2838) comporte des pièces remontant à 1771, mais aucune mention des mines d'Espeluches ou du Rodier.

L'ordonnance royale du 4 novembre 1843 porte concession des mines de mispickel à Espeluches à M. Marchet et les héritiers Gladel, pour un total de 499 hectares.

(Rapport des Mines/20 juillet 1936, et Archives départementales de la Haute Loire S 649)

En 1848 on ouvre le niveau des 10 mètres, mais on n'emploie que deux, puis un seul ouvrier. L'exploitation chôme en 1852, et les propriétaires font en 1893 une demande en renonciation.

M. Eugène Goulette, négociant, 22 rue de la Banque à Paris, rachète en 1899, et le 2 mars on attaque le niveau des 20 mètres à 6, puis à 4 ouvriers payés 4,50 francs par jour. Le travail s'arrête en novembre.



Le 20 mars 1901 M. Biguet, de Paris, rachète, pousse le niveau des 20 mètres et la descenderie axiale avec 12 ouvriers. En novembre, location à M. Pousse, avec promesse de vente.

Voici quelques lignes d'un rapport des Mines du 17 janvier 1903:

"La mine d'Espeluches est en chômage. On a à peu près complètement dépilé le gisement de très faible importance et le seul exactement connu dans la concession qui était en exploitation dans le courant de l'année dernière. En outre la galerie d'exploration poussée vers le Nord n'a pas rencontré de zone minéralisée." (AD43/S 649)

L'exploitation cesse donc en 1903. En 1904 la concession est la propriété de la Compagnie minière et métallurgique d'Auzon, qui demande la réunion avec la concession du Rodier le 27 juin 1910.

En septembre 1917 on entreprend de grands travaux. La descenderie est poussée à 60 mètres, avec des dépilages entre les niveaux 20, 30 et 40. Cinq ouvriers travaillent à l'extérieur, et 33 à l'intérieur, dont 22 mineurs.

En 1918 le personnel est de 10 internés civils et 31 ouvriers français, dont 23 sont des sursitaires "étrangers au pays, et dont la famille est éloignée". (Rapport des Mines/28 juin 1918)

En juillet 1919 l'exploitation cesse définitivement et à cette date la mine comporte trois orifices: deux entrées de galerie (10 mètres et 20 mètres) et une descenderie.

Le procès-verbal de déchéance de la Compagnie (Arrêté ministériel du 24 février 1936) précise que le mispickel extrait donnait "20 à 30% d'arsenic, 1 gramme d'or et 176 grammes d'argent à la tonne".

Une note de la compagnie "l'Arsenic S.A." du 29 septembre 1943 ajoute: "La mine d'Espeluches est située vraisemblablement sur le même filon que celui du Rodier. Les terrains en sont assez différents et la mine, au contraire, est très sèche. Les épontes sont solides et il faut très peu de boisage. Les résultats ont toujours été décevants, pour ne pas dire négatifs. Il ne resterait plus de minerai."

Le 7 avril 1957 a lieu une adjudication infructueuse, et le 6 janvier 1960, M. Raymond Barre signe l'arrêté du ministère de l'Industrie: les mines d'Espeluches sont propriété de l'Etat.

VP1/189



Le travail du mineur en 1900.

(Note: Les derniers "déchets" ont été évacués de l'entrepot d'Auzon en juin et juillet 1985. Voir "La Montagne" du samedi 25 mai 1985 et "La Ruche" du samedi 1er juin)